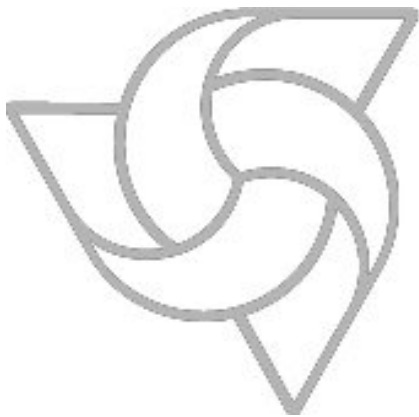


CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE

Le financement en sport

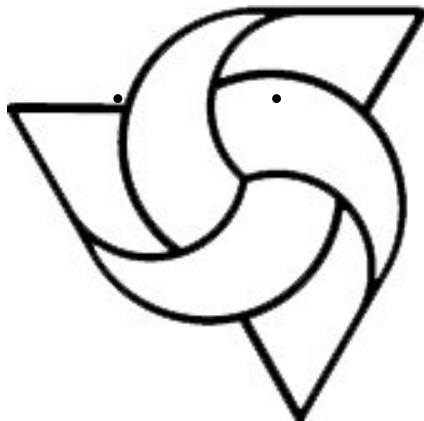


Contenu :

- *Trousse d'élaboration d'une demande de subvention*
- *Trousse de recherche de commandites corporatives*
- *Tableau des subventions disponibles*
- *Tableau d'assistance financière à la réalisation d'événements*
- *Tableau d'assistance financière aux athlètes québécois*
- *Tableau d'assistance financière et à la formation des entraîneurs*
- *Liste des programmes en activité physique et en sport*

Boîte à outils
FINANCEMENT

Financement



Trousse d'élaboration d'une demande de subvention.

Les organismes locaux de loisir font souvent appel aux divers programmes d'assistance financière pour combler leurs besoins en matière de ressources humaines et/ou matérielles.

Ce document a pour objectif de vous informer sur les procédures à suivre pour faire une demande de financement. De plus, vous trouverez les principaux programmes qui sont actuellement en vigueur.

L'un de ses programmes correspond à vos besoins et vous désirez une assistance technique? Le Conseil Sport Loisir de l'Estrie peut vous soutenir dans votre action.

N.B. : L'aide consentie du Conseil Sport Loisir de l'Estrie à l'élaboration de toute demande de subvention ne peut garantir le financement de votre projet. Le promoteur demeure l'unique responsable de son projet.

(819) 864-0864



Comment s'y prendre?

La préparation de la demande

Avoir l'idée ne suffit pas : il faut l'organiser dès le départ, c'est-à-dire déterminer les objectifs et les étapes de travail, faire des prévisions budgétaires à la mesure des moyens du milieu, identifier une personne responsable du projet ou former un comité de travail. Bref, être prêt, advenant l'obtention de la subvention.

La présentation de la demande : LA FORME

- Une présentation soignée est de mise, d'autant plus qu'il en va de l'image de l'organisme et de la crédibilité de votre demande.
- Le texte devrait être de préférence dactylographié ou rempli électroniquement. Souvent, le programme propose lui-même un formulaire de demande de subvention. Il identifie alors les items qu'il juge important. On note parfois « *Veillez vous en tenir au formulaire* ». Il devient alors très important de vendre « sa salade » par la lettre de présentation.
- La forme de remise doit aussi être respectée. Disquette, Compact Disque (CD), papier, document joints électroniquement, etc.

Le contenu de la demande : LA QUALITÉ

Si votre demande financière ne dispose pas de formulaire de demande, votre présentation de projet devrait contenir les items suivants :

Lettre de présentation : Prenez le temps de rédiger une lettre de présentation justifiant la pertinence de votre projet en fonction des retombées sur votre communauté. Le contenu de la lettre devrait tenir sur tout au plus une page et devrait brièvement présenter :

- le promoteur;
- l'objet de la demande et un résumé du projet;
- en quoi le projet est innovateur;
- le titre du projet;
- l'impact sur le milieu.

L'objectif de la lettre est de susciter la curiosité du lecteur tout en lui donnant un résumé de certains éléments du projet.

⋮

Le contenu de la demande : LA QUALITÉ (suite)

Le dossier de présentation du projet : C'est le cœur de la demande. Si le programme ne dispose pas de formulaire, voici les items que le projet devrait présenter et ceux à joindre (📖):

- Titre du projet : Il doit être court, précis et accrocheur. Il doit susciter la curiosité du lecteur. C'est lui qui invite à la lecture du dossier.
- Clientèles touchées directement et indirectement : La clientèle *directement* touchée par le projet identifie le nombre de personnes qui sont impliquées dans la réalisation du projet. Tandis que la clientèle *indirectement* touchée regroupe les personnes qui sont touchées par les retombées du projet.

Voici un exemple :

Le projet consiste à peindre les bandes de la patinoire.

Clientèle directe : 40 jeunes, âgés entre 15 et 18 ans, effectueront le travail.

Clientèle indirecte : La population de la municipalité bénéficiera d'une belle patinoire. 528 jeunes de l'école secondaire utiliseront la patinoire.

- Présentation du promoteur (organisme demandeur) :

Nous voulons vous connaître, savoir ce que vous faites et surtout, s'assurer que vous êtes en mesure de faire la gestion des argents que vous pourriez obtenir.

- ❖ coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone, de télécopieur, courriel, numéro d'enregistrement);
- ❖ identification du signataire (personne autorisée à signer au nom de l'organisme);
- ❖ identification du porteur du dossier (peut-être la même personne que le signataire) ;
- ❖ présentation brève de votre mission et de vos mandats
 - 📖 joindre la note de résolution (identifiant la personne signataire, le porteur du dossier et l'acceptation de l'organisme au dépôt du projet);
 - 📖 joindre la charte de l'organisme;
 - 📖 joindre les lettres patentes;
 - 📖 joindre le rapport financier de la dernière année.

⋮

Le contenu de la demande : LA QUALITÉ (suite)

- Identification des partenaires et collaborateurs : La tendance privilégie les projets dits soutenus par la communauté. L'implication financière de partenaires et l'appui de collaborateurs sont bénéfiques, voire même essentiels à l'obtention de subventions. Il est donc important d'identifier les alliés connus et ceux à joindre. Voici un petit résumé des types de partenariat :

Types de partenariat

- ▶ **Stratégique** : Ce partenaire travaille de concert avec votre organisation pour la réalisation du projet. Il a été impliqué dans le projet lors de son ébauche. Il partage la même vision de la problématique et reconnaît votre expertise dans vos actions comme vous reconnaissez ses compétences. Son partenariat se traduit souvent par une *implication financière ou un partage de ressources humaines*.
- ▶ **Opérationnel** : Ce partenaire vient appuyer le projet afin de faciliter la réalisation des activités. Son partenariat se traduit souvent par *un prêt (don) de local ou de matériel ou encore par la présence de bénévoles lors d'activités*.
- ▶ **Ponctuel** : Ce partenaire reconnaît la problématique, mais sa réalité fait en sorte qu'il en est éloigné. Son implication dite « ponctuelle » vient appuyer la démarche sans toutefois impliquer le partenaire. Il n'attend rien du promoteur en échange. Son partenariat se traduit souvent par *un don de matériel*.



- ▶ **Commanditaire** : La commandite ou la réduction à l'achat de matériel de la part d'un commerce ou d'une entreprise ne peut pas être considérée comme un partenaire, puisque le commanditaire demande, en retour, une publicité de son commerce (une visibilité). La problématique n'est pas au cœur de ce type de partenariat.



Joindre les lettres d'appui du milieu. La lettre d'appui doit indiquer, en plus de l'objet de la lettre, le type de partenariat et les investissements (financiers, humains ou matériels) que le partenaire compte offrir à l'acceptation de la subvention.

⋮

Le contenu de la demande : LA QUALITÉ (suite)

- Description des besoins relatifs à la problématique : Identifier les constats et les problématiques actuellement vécus qui ont servi à développer le présent projet. Appuyez vos dires par des études, par des rapports ou par un article de journal afin de démontrer le réalisme de vos constats.

- Objectifs poursuivis : Il s'agit d'un énoncé qui peut être quantifié et qui s'inscrit dans le temps. Ils viennent décrire en quoi nous voulons régler les problématiques. Lors de la formulation, retenez ces composantes :
 - ❖ *Un verbe à l'infinitif* : pour indiquer une action à être entreprise.
 - ❖ *Un sujet* : pour indiquer ce qui va être accompli (objet, destinataire).
 - ❖ *Un instrument de mesure* : pour indiquer comment les objectifs vont être réalisés (échéance, critère, condition).
 - ❖ *Aucune conjonction* : pas de mais, cependant, ou, et, donc, car, ni, or.
 - ❖ *Des mots simples* : pour simplifier la compréhension.

Par exemple :

Impliquer, 40 jeunes du cours d'art plastique (sec. 4) de la polyvalente pour la réalisation des dessins sur les bandes de la patinoire.

Un verbe à l'infinitif : IMPLIQUER

Un sujet : REALISATION DES DESSINS SUR LES BANDES DE LA PATINOIRE

Un instrument de mesure : 40 JEUNES COURS D'ART PLASTIQUE SEC. 4 DE LA POLYVALENTE
critère *condition*

IDÉALEMENT, VOUS EN TENIR À UN MAXIMUM DE TROIS OBJECTIFS.

- Description des activités : Description des moyens qui seront utilisés pour réaliser dans le concret les objectifs. C'est une description du projet.

- Description des ressources nécessaires au projet (humaines, matérielles) : Combien d'employés et/ou de bénévoles seront impliqués dans le projet? Quel sera le matériel utilisé, acheté, loué? Le transport, les locaux, etc....

- Prévisions budgétaires du projet : Sur une page, inscrire les revenus et les dépenses reliés à votre projet. Le budget doit balancer (REVENUS = DÉPENSES) et être réaliste. N'oubliez pas d'identifier la part de subvention demandée.

⋮

Le contenu de la demande : LA QUALITÉ (suite)

Le bénévolat cela se calcule!

Une étude sur le bénévolat a identifié que le salaire moyen des personnes qui s'impliquent bénévolement est de 13,27 \$/heure (Laboratoire en loisir et vie communautaire;2001). Sans toutefois l'inclure dans les prévisions budgétaires, mentionnez le nombre d'heures prévisionnelles de bénévolat et indiquez l'économie réalisée (nombre d'heures x 13,27 \$). Même au salaire minimum, le chiffre est intéressant (nombre d'heures x 7,80 \$).

- Échéancier de réalisation : Sous la forme d'un agenda, l'échéancier présente les GRANDES étapes de réalisation avec la période d'exécution. Nous vous suggérons d'être plus général que précis dans les périodes. Un échéancier mensuel est suffisant.

Rencontrer les partenaires et les collaborateurs.	Janvier
Mettre en place une table de travail.	
Faire la recherche des commanditaires.	Février

- Pertinence du projet avec les critères d'admissibilités du programme de subvention : Par la lecture des critères d'admissibilité et les objectifs du programme de subvention, identifier ceux pour lesquels votre projet vient apporter une solution et de quelle manière. Cette **étape est cruciale**, car les gestionnaires du programme doivent eux aussi justifier le pourquoi il devrait vous donner une subvention. Donnez-leur des arguments « canons ». C'est le temps de « vendre votre salade ».

Le suivi de la demande

- Acheminer votre demande **complète**, dans la **forme demandée**, avant **les délais** et avec le **moyen** (courriel, poste, télécopie) demandé. Une demande acheminée avant les délais donne une image structurée de l'organisme.
- **N'hésitez pas à téléphoner** afin de vous assurer que la demande a bien été reçue. De plus, profitez de ce téléphone afin de savoir la période de traitement des demandes et la date prévue de réponse.
- **Gardez-vous une copie, en tout temps**. Le gestionnaire du programme de subvention pourrait vous téléphoner afin d'avoir plus de renseignements.



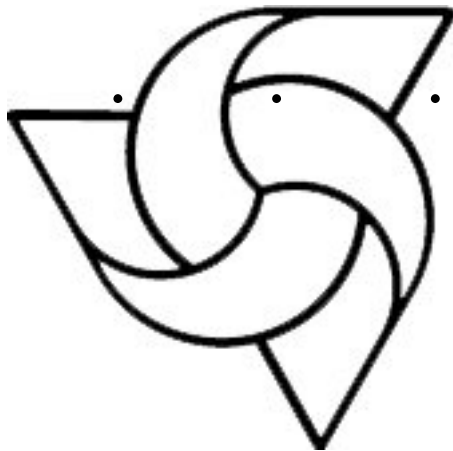
Le suivi de la demande

- **Votre député :** Acheminer une copie de votre projet au bureau de votre député et demander une rencontre avec lui. C'est l'occasion de présenter verbalement votre projet et de le sensibiliser à l'obtention de la subvention supplémentaire pour le mieux-être de votre milieu. Vous obtiendrez peut-être de ce geste une marque de confiance, d'enthousiasme, voire même d'appui!
- **Feuille bilan de suivi (optionnelle)**

Prenez une feuille inscrivez les dates avec les actions entreprises ou de suivi du dossier. Indiquez le nom et le numéro de téléphone des personnes avec qui vous avez eu un entretien.

- 12/03/04 : Impression et mise à la poste de la demande.
- 20/03/04 : Communication avec Mme Trudel (819) 123-4567 du Programme Placement Carrière-été. Confirmation de la réception de la demande. Traitement en avril et mai 2004. Réponse prévue pour fin mai 2004.
- 31/03/04 : Date limite de dépôt
- 02/04/04 : Rencontre avec l'école pour le prêt du local.
- 16/05/04 : Téléphone de Mme Trudel. Acceptation du programme. Devrait recevoir le chèque vers la fin juin 2004.

Financement



*Trousse de recherche de
commandites corporatives*

Les organismes sportifs sont souvent à la recherche de commandites pour la réalisation de programmes d'activités ou d'événement spéciaux.

Ce document a pour objectif de vous informer sur les procédures à suivre pour faire une recherche de commandites corporatives éclairée.

Vous désirez une assistance technique? Le Conseil Sport Loisir de l'Estrie peut vous soutenir dans votre action.



Comment s'y prendre?

Pour s'assurer des ressources de commanditaires corporatifs

Une notion élémentaire dans le développement d'un programme de commandite est le concept d'échange. L'événement offre quelque chose au commerce et en retour, le commerce offre quelque chose (*soit de l'argent ou des produits*) à l'événement. Ainsi, ce partenariat devrait être vu comme une relation commerciale.

La section suivante examinera les bénéfices pour les deux partis, tant pour le commerce que pour l'événement, dans le but de créer un partenariat qui réussira. Ensuite, nous vous proposerons les étapes à suivre dans le développement d'un plan de partenariat. À la fin, il y aura une section qui explorera les besoins particuliers du petit commerçant ainsi que quelques points utiles dans ce domaine.

Les bénéfices de commandite pour le producteur de l'événement ou du programme

1. **Les revenus pour le fonctionnement de l'événement.** Rien ne peut remplacer l'argent lorsqu'on planifie un événement. L'argent ne dépérit pas, il est facile à entreposer; il peut être transféré pour un événement futur; il peut être traduit en biens et services dont vous avez besoin.
2. Les commanditaires s'engagent à fournir des ressources avant l'événement et ainsi partagent les risques comme, par exemple, le mauvais temps. Les fonds sont garantis et les annulations ne devraient pas les affecter.
3. **Les commandites aident avec la marge brute d'autofinancement.** Même si un événement produit assez d'argent pour survivre d'année en année, les fonds arrivent souvent lorsqu'on en a le moins besoin, c'est-à-dire après l'événement. L'argent de commandite peut arriver lorsque vous en avez le plus besoin (pour la promotion, les dépôts, etc.)
4. **Des engagements à long terme** Si vous pouvez vous assurer d'une entente avec un commanditaire qui durera un cycle de plus d'un événement, vous pourrez compter sur une provision d'argent plus régulière et prévue. Peu d'événements peuvent compter sur un tel luxe.
5. **Bâtir sur leur image positive** Les partenariats et les commanditaires exigent beaucoup de travail et d'effort. Ayant réussi, le résultat est un événement qui est reconnu comme une fonction légitime dans votre communauté. Ainsi, quand un commerce bien respecté s'engage à vous commanditer, votre événement et votre réputation vont grandir. Ceci est très important pour les événements qui débutent, qui sont de petite ampleur et qui n'ont pas encore établi leur réputation dans la communauté.

Les Bénéfices corporatifs dans la commandite d'un événement

1. **Les commerces recherchent toujours de la publicité** où les événements peuvent transmettre leur message à plusieurs individus. De plus, ils peuvent communiquer leur message à une clientèle-cible, lorsqu'elle est la plus réceptive et qu'elle s'amuse.
2. **Une image accrue et un programme de sensibilisation du public** Certaines compagnies ont, soit une pauvre image ou n'en n'ont pas du tout. L'association de leur nom à un événement de qualité, pourrait leur offrir une amélioration de leur image dont ils ont besoin.
3. **Des améliorations dans la relation avec la clientèle** Plusieurs commerces aiment récompenser leurs clients de façon spéciale. La commandite d'un événement proposé par ses clients pourrait servir de remerciement à cette clientèle valorisée.
4. **La vente de produit ou de service** Quand des centaines ou des milliers de personnes se rassemblent, il y a toujours une opportunité de vendre des produits ou des services. Une compagnie de breuvage, par exemple, pourrait commanditer votre événement en échange de la possibilité d'avoir une exclusivité de promouvoir la vente de son produit à l'événement.
5. **Le moral des employés** Quand des travailleurs s'impliquent dans un événement communautaire important, cela pourrait leur remonter le moral. Ils sont reconnus comme un groupe commercial qui fait quelque chose de spécial pour la communauté.
6. **L'opportunité de devenir un bon citoyen corporatif** La citoyenneté corporative signifie qu'un commerce offre des ressources, afin d'aider les causes dans la communauté dans laquelle il opère, ou dans la région où ses employés résident. C'est l'idée de donner quelque chose en retour.
7. **Le développement économique** Des événements ont déjà servi comme stimulant économique à des centres-ville ou des régions rurales et les corporations peuvent contribuer à un effort, afin d'améliorer l'économie locale.

Les 7 étapes dans le développement de partenariats corporatifs

L'astuce dans le développement de partenariats corporatifs est d'assurer que l'événement balancera les bénéfices recherchés par la compagnie avec ce que l'événement peut, potentiellement, produire. Si le commerce veut faire des ventes, n'allez pas leur offrir la citoyenneté corporative. On pourrait se demander, comment peut-on savoir ce qu'ils veulent? Avec un peu d'intuition, essayez de penser comme eux, en vous mettant à leur place. Les sept étapes décrites ci-dessous pour trouver des commanditaires devraient bien vous aider à créer des partenariats.



1. **Évaluer votre programme** Sachez tout sur votre produit. Qu'est-ce qu'il a de créatif, d'unique ou d'innovateur? Comment présente-t-il la programmation de haute qualité? C'est ici que votre mission et vos buts deviennent importants. Quels sont les bons points que l'événement représente pour votre communauté?
2. **Définir et prioriser les bénéfices pour les commanditaires** Dites tout simplement ce dont vous avez besoin. Étudiez chaque facette de votre opération et déterminez tout ce qui pourrait l'améliorer. Ne vous inquiétez pas si votre liste devient longue, votre prochaine étape sera de prioriser. Cette démarche est essentielle, puisqu'elle vous démontrera ce dont vous aurez à rechercher et où placer votre temps qui sera limité.
3. **Identifier des commanditaires prospectifs** Maintenant que vous avez rédigé votre liste, qui pourrait la remplir? N'oubliez aucun commerce. Vous serez surpris de ce qu'ils pourraient vous fournir. Par exemple, on pourrait se demander qu'est-ce qu'une industrie lourde pourrait offrir à un festival pour enfants? Est-ce que la production d'un festival a besoin de faire de la photocopie? Est-ce possible que le manufacturier aurait une photocopieuse qui pourrait servir au festival lorsqu'elle n'est pas utilisée par le commerce? Voilà, il y a une association!
4. **La recherche du commanditaire potentiel** Faites votre recherche. Ayez une connaissance de leurs affaires. Cet effort vous aidera à mieux comprendre les bénéfices de commandite dans lesquels des commanditaires seront prêts à investir et ensuite comment les aborder. Par exemple, vous devriez faire la recherche : qui achète et qui utilise les produits du commerce en question? Qui ont-ils commandité dans le passé? Quel genre de publicité achètent-ils dans le présent?
5. **La préparation de la proposition de commandite** Seulement après que la préparation requise, mentionnée ci-dessus, soit complétée, vous devriez rédiger la proposition. Maintenant vous êtes en mesure de faire une offre d'affaires qui attirera l'attention d'une corporation. Une proposition écrite devrait inclure :
 1. un sommaire exécutif,
 2. une introduction,
 3. une description de l'événement et/ou du programme,
 4. l'investissement attendu du commanditaire,
 5. les bénéfices pour le commanditaire (des évidences concrètes),
 6. le temps limite pour la décision,
 7. addenda,
6. Suivi de la proposition. Après avoir livré ou formellement présenté votre proposition, restez en contact avec la personne responsable pour la décision du financement. Soyez prêts à modifier votre proposition, si cela devient nécessaire.
7. Signez une entente formelle
8. N'oubliez pas de les remercier



Le succès avec la petite entreprise comme commanditaire corporatif

Ne soyez jamais trop formels avec la proposition de commandite. Informez-vous du genre de communication qui est préférée par la petite entreprise et servez-vous en. Il se peut qu'une visite au bureau ou un simple déjeuner soit suffisant.

Assurez-vous de donner de l'importance à l'image et la réputation de votre événement. Quand un propriétaire de petit commerce s'engage à commanditer, son nom devient associé à l'événement. Évidemment, s'ils sont associés personnellement, ils veulent être rassurés que tout ira bien.

Vendez à leur image personnelle et faites un suivi dans le monde commercial. Plusieurs petits commerces aimeraient être reconnus par les grandes compagnies et émuler les exécutifs de ces firmes. Alors, il est sage de tenter de remonter le statut du commerce parmi les autres commerces de la communauté.

La publicité directe et les ventes pourraient être des bénéfices secondaires. N'oubliez jamais les motifs de cause ou de charité. La création de partenariats avec les petites entreprises pourrait être particulièrement difficile, puisque ces dernières sont motivées par une multitude de prétextes.

L'évaluation du succès de leur association est l'une des plus subjectives à son meilleur. Proposez-leur de venir à l'événement en personne et d'en faire leur propre expérience. Un petit traitement de « dignitaire » serait un bon investissement.

Quelques suggestions utiles

1. Prenez une approche de marketing dans la recherche des commanditaires : cibler et rechercher.
2. Développez une philosophie de bénéfices mutuels.
3. Soyez méthodique et systématique.
4. Vendez les bénéfices moins chers que d'habitude. Donnez-leur un peu plus que ce dont ils s'attendent.
5. Impliquez les employés. Une fois qu'ils le sont, leur patron voudra rester avec vous.
6. Donnez l'opportunité aux commanditaires d'avoir une petite importance de propriété dans l'événement.
7. La révision - faites-vous des amis parmi vos commanditaires.

Souvenez-vous que ce sont des personnes qui donnent l'argent. La commandite et les personnes supportent leurs amis, ceux qu'ils connaissent, aiment et en qui ils ont confiance. Bonne Chance! Le développement des relations avec les commanditaires peut très bien en valoir la peine, mais parfois aussi, devenir très frustrant. Par contre, si vous n'atteignez pas le but à chaque fois, cela ne veut pas nécessairement dire que vous devez abandonner la partie.

© Une partie du contenu de ce document provient Patrimoine Canada

SÉLECTION DES PROGRAMMES :

Les programmes de subvention sélectionnés doivent répondre à l'un des critères suivants :

1. reliés au loisir, à la culture ou au sport;
2. accessibles par les écoles, les municipalités ou les organismes à but non lucratif;
3. permettent l'embauche.

MÉTHODOLOGIE :


La consultation Internet a été la principale méthode de recherche.

IMPORTANT :


Les informations sont assujetties à des changements sans préavis. Veuillez contacter les responsables du programme.

ADRESSES À CONSULTER RÉGULIÈREMENT


- Portrait gouvernemental de la région de l'Estrie www.estrie.gouv.qc.ca
- Répertoire des services et programmes du gouvernement du Québec www.formulaire.gouv.qc.ca
- Répertoire des programmes jeunesse www.jeunes.gouv.qc.ca
- Mesures et programmes de soutien au développement local et régional www.mdeie.gouv.qc.ca

NOM DU PROGRAMME	OBJECTIFS	EXIGENCES DU PROGRAMME	TYPE DE FINANCEMENT	IDÉES DE PROJETS	DATES À RETENIR	INFORMATIONS
<p>PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS</p> <p>Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités</p> <p>Veillez prendre note que le volet individuel sera fermé à compter de l'année 2006-2007. Les utilisateurs de ce volet devront se diriger vers le volet organismes et municipalités.</p> <p>Priorité aux membres de l'ARLPHE et du CSLE.</p> <p>Rapport d'évaluation produit et transmis avant le versement de la subvention.</p>	<p>Développer la participation aux activités de loisir d'une personne ayant des incapacités. Soutenir le choix d'activités de cette personne en versant une aide financière à l'organisme intéressé à les lui offrir.</p> <p>Encourager les organismes de loisir, les municipalités et les camps de vacances à offrir des services d'accompagnement à la personne ayant des incapacités afin de favoriser l'accessibilité au loisir des personnes ayant des incapacités et à leur intégration à la communauté.</p>	<p>Une municipalité, un arrondissement, un conseil de bande ou un village nordique</p> <p>Une municipalité, un arrondissement, est admissible à présenter une demande lorsque le but est d'offrir un service d'accompagnement à la personne ayant des incapacités pour la pratique d'une activité de loisir.</p> <p>Un organisme à but non lucratif</p> <p>Un organisme à but non lucratif du palier local ou supralocal, légalement constitué, ayant une mission de loisir reconnue comme telle.</p>	<p>Volet : Organismes et municipalités</p> <p>Lorsque la personne s'inscrit à une activité de loisir offerte par un organisme de loisir de sa communauté ou par une municipalité, une aide financière peut être versée à ces derniers afin de répondre aux besoins d'accompagnement de la personne.</p> <p>Volet : Camps de vacances (avec hébergement)</p> <p>Lorsque la personne s'inscrit à une activité de loisir offerte par un camp de vacances, une aide financière peut être versée à ce dernier afin de répondre aux besoins d'accompagnement</p>		<p>La sortie du programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités « 2006-2007 » volet organismes et municipalités est prévue pour la mi janvier 2006 et la date limite pour déposer une demande est le 17 mars 2006.</p>	<p>ARLPHE</p> <p>5182 blv. Bourque Rock Forest QC J1N 1H4 Téléphone : 1 (819) 864-0864 Télocopie : 1 (819) 864-1864 Messagerie : arlphe@abacom.com</p> <p>http://www5.mels.gouv.qc.ca/sportloisir/loisir/publications.asp</p>
<p>PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS</p>  <p>Programme Option loisir</p>	<p>Option loisir est un programme en loisir qui offre un soutien financier aux associations membres qui choisissent le loisir comme moyen à privilégier pour faciliter l'intégration sociale de la personne ayant une déficience. La promotion du loisir chez les personnes handicapées est un des premiers objectifs visés par le programme Option loisir.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le loisir auprès des personnes handicapées ; • Faire connaître les activités de loisirs offertes à la personne handicapée ; • Soutenir l'organisme dans sa programmation de loisirs s'adressant à la personne handicapée ; • Soutenir l'organisme face à ses besoins en accompagnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Être membre de l'A.R.L.P.H. Estrie • Inclure avec votre demande une résolution de votre conseil d'administration ; • Inclure à la demande une copie de la page couverture de votre assurance responsabilité civile ; • L'activité devra se réaliser obligatoirement dans un endroit accessible; • Après la réalisation de l'activité, compléter le rapport de participation et le retourner à l'A.R.L.P.H. dans les plus brefs délais ; 	<p>La gestion financière du programme option loisir est faite entièrement par l'A.R.L.P.H. Estrie. En 2005 c'est 5 150 \$</p>		<p>Le programme sort à l'AGA de ARLPHE à la mi-juin.</p> <p>Les membres ont jusqu'au dernier vendredi du mois d'août pour déposer leur demande.</p>	<p>ARLPHE</p> <p>5182 blv. Bourque Rock Forest QC J1N 1H4 Téléphone : 1 (819) 864-0864 Télocopie : 1 (819) 864-1864 Messagerie : arlphe@abacom.com</p>

NOM DU PROGRAMME	OBJECTIFS	EXIGENCES DU PROGRAMME	TYPE DE FINANCEMENT	IDÉES DE PROJETS	DATES À RETENIR	INFORMATIONS
<p>IMMIGRATION</p> <p>Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)</p>	<p>Ce programme d'aide financière est destiné à soutenir les organismes à but non lucratif qui souhaitent apporter leur contribution à l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants à la société québécoise.</p> <p>Ce programme comporte trois volets :</p> <p>Volet 1 : Accueil, établissement et accompagnement des nouveaux arrivants;</p> <p>Volet 2 : Accueil et installation des réfugiés et des personnes en situation semblable sélectionnés à l'étranger et pris en charge par le gouvernement;</p> <p>Volet 3 : Recherche de logements pour les demandeurs d'asile nouvellement arrivés.</p> <p>Étant donné la particularité de la clientèle visée, les volets 2 et 3 du programme feront l'objet de mandats spécifiques.</p>	<p>Être un organisme à but non lucratif, légalement constitué et dont les objets inscrits à sa charte sont compatibles avec les objectifs du programme;</p> <p>Être dirigé par un conseil de direction ou d'administration, élu démocratiquement et formé majoritairement de personnes domiciliées au Québec, possédant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent et prêtant leur concours à l'organisme à titre bénévole;</p> <p>Tenir chaque année une assemblée générale annuelle en conformité avec la Loi sur les compagnies, article 98;</p> <p>Produire annuellement des états financiers comportant un bilan et un état des revenus et dépenses ainsi qu'un rapport d'activités;</p> <p>Être immatriculé au Registraire des entreprises;</p> <p>De plus, l'organisme doit :</p> <p>Démontrer un enracinement dans la communauté;</p> <p>Entretenir une vie associative et démocratique;</p> <p>Être libre de déterminer ses missions, ses orientations et ses pratiques.</p>		<p>Les services et activités admissibles varient selon les volets.</p> <p>Outre les services et activités décrites dans chacun des volets, d'autres activités sont admissibles dans la mesure où elles permettent d'améliorer la prestation des services offerts aux nouveaux arrivants par les organismes d'accueil ou par d'autres partenaires publics ou privés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmes de formation du personnel de l'organisme; • Rencontres de travail avec les institutions publiques, parapubliques et communautaires dans le but d'améliorer la prestation des services offerts; • Participation à des activités de recherche sur les méthodes d'intervention et d'évaluation de résultats. <p>Les services qui font double emploi avec les services publics offerts à la collectivité québécoise et ceux qui ne répondent pas à l'un ou l'autre des objectifs des volets sont exclus.</p>		<p>Immigration-Québec Direction régionale de l'Estrie, de la Mauricie et du Centre-du-Québec Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles 202, rue Wellington Nord Sherbrooke (Québec) J1H 5C6</p> <p>http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/francais/partena/res/programme-pana.html</p>

NOM DU PROGRAMME	OBJECTIFS	EXIGENCES DU PROGRAMME	TYPE DE FINANCEMENT	IDÉES DE PROJETS	DATES À RETENIR	INFORMATIONS
 <p>QUÉBEC PLURIEL</p> <p>La diversité en action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'insertion en emploi; • Offrir une première expérience de travail aux participantes et participants (stages exploratoires, stages en milieu de travail, subvention salariale, etc.); • Permettre le développement d'un accompagnement personnalisé facilitant l'obtention d'une première expérience de travail, le réseautage, tant sur le plan social que sur le plan professionnel, ainsi que la persévérance scolaire pour les jeunes qui auront à reprendre leurs études dans le cadre d'une stratégie d'insertion en emploi. 	<p>Clientèle ciblée La clientèle cible se compose de jeunes de 16 à 24 ans issus de minorités visibles ainsi que de jeunes de 16 à 35 ans nouvellement arrivés au Québec (moins de cinq ans).</p> <p>Plus précisément, Québec pluriel s'adresse aux jeunes ne bénéficiant d'aucun soutien du revenu, mais les jeunes prestataires de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi sont également admissibles.</p> <p>Les participantes et les participants doivent avoir obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent, ou encore une lettre d'acceptation de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Recrutement des participantes et participants</p> <p>Chaque organisme partenaire doit recruter 75 participantes et participants, sur une période d'un an. De ce nombre, 50 % doivent être sans soutien du revenu. Le projet se déroule sur une base entièrement volontaire. Deux types de recrutement sont prévus dans le cadre des nouveaux projets Québec pluriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le recrutement direct par les organismes partenaires; • Les références des centres locaux d'emploi (CLE). 		<p>Intervention auprès de la participante ou du participant Deux types d'intervention sont préconisés pour la période 2005-2006 :</p> <p>L'intervention directe, fondée sur une approche individuelle ou de groupe adaptée aux réalités de la clientèle desservie par l'organisme dans le cadre de Québec pluriel. La durée totale de l'intervention auprès de la cliente ou du client est de 80 à 120 heures s'échelonnant sur une période de 12 semaines;</p> <p>L'intervention indirecte, par l'intermédiaire d'activités qui visent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mobilisation d'organismes, d'institutions, d'acteurs locaux et des populations visées par le projet afin de tisser de nouveaux partenariats pour les jeunes; • La sensibilisation des employeurs en vue de générer des occasions d'emploi au profit des participantes et participants. 		<p>Frederico Fonseca Coordonnateur de la recherche-action Québec pluriel Courriel : frederico.fonseca@mess.gouv.qc.ca Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale Bureau de développement des services aux jeunes Édifice Tour de la Place-Victoria Case postale 100 800, rue du Square-Victoria, 28^e étage Montréal (Québec) H4Z 1B7</p>

NOM DU PROGRAMME	OBJECTIFS	EXIGENCES DU PROGRAMME	TYPE DE FINANCEMENT	IDÉES DE PROJETS	DATES À RETENIR	INFORMATIONS
<p>PRIIME : Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi, offert par Emploi-Québec en étroite collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et avec Investissement Québec</p>	<p>Vous cherchez à avoir une première expérience de travail nord-américaine dans votre métier ou dans votre profession? Si vous êtes admissible au programme PRIIME votre futur employeur pourrait profiter d'une aide financière pouvant couvrir :</p>	<p>Qui est admissible? Seules les personnes qui n'ont jamais occupé un emploi dans leur métier ou leur profession au Québec.</p> <p>Pour être admissible au programme, il faut de plus:</p> <p>avoir obtenu la résidence permanente depuis moins de deux ans; ou</p> <p>appartenir à une minorité visible.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une partie de votre salaire (à l'exclusion des avantages sociaux), pendant une période maximale de 30 semaines, pour vous permettre d'acquérir une expérience en milieu de travail. 2. Le salaire qu'il versera à la personne chargée de vous accompagner pendant les 13 premières semaines, jusqu'à concurrence de 60 heures. 3. La mise en place d'activités particulières ou l'adaptation de ses outils de gestion des ressources humaines. 4. Les dépenses engagées directement pour vous former et pour adapter vos compétences au contexte de travail nord-américain, jusqu'à un maximum de 60 heures de formation. 			<p>Communiquez avec votre centre local d'emploi (CLE).</p> <p>Voir la liste à la fin du document.</p>


NOM DU PROGRAMME	OBJECTIFS	EXIGENCES DU PROGRAMME	TYPE DE FINANCEMENT	IDÉES DE PROJETS	DATES À RETENIR	INFORMATIONS
<p>SPORT Programme de soutien au développement du sport</p> <p>Favoriser le développement du sport en Estrie en soutenant les leaders régionaux dans la réalisation de projets à impact régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la pratique sportive chez les jeunes et les familles, au plan notamment de la desserte hors du pôle urbain (Sherbrooke) Soutenir les bénévoles en sport, notamment au plan de la relève, tant pour le recrutement, la formation que de l'encadrement Soutenir les organisations dans la recherche de fonds (levier) Encourager les initiatives visant à augmenter et à améliorer la concertation au sein d'un même sport, entre plusieurs sports et/ou entre plusieurs réseaux (associatif, scolaire, municipal) Améliorer la qualité d'encadrement de l'athlète notamment au plan de la formation et du perfectionnement des entraîneurs et des officiels. 	<p>Association régionale disciplinaire ou club local identifié et reconnu à titre de répondant régional et membre du Conseil Sport Loisir de l'Estrie</p> <p>Démontrer que le projet a des effets directs à l'atteinte d'un (1) ou plusieurs objectifs du programme</p> <p>Avoir des retombées régionales ou supra-locales (+ d'une (1) municipalité)</p> <p>Avoir au moins un (1) autre partenaire financier (ex. : club, municipalité, entreprise, etc.) pour la réalisation du projet : le CSLE ne peut être le seul partenaire financier</p> <p>Le projet soumis ne doit pas être une activité régulière (récurrente depuis plusieurs années) de l'organisme. Il peut toutefois être de nature à consolider une activité déjà existante.</p> <p>S'engager à utiliser le soutien accordé pour la réalisation du projet présenté par l'organisme</p>	<p>Assistance technique et conseil sur mesure et/ou soutien financier</p>	<p>Expérimentation d'un nouveau mode de financement</p> <p>Implantation d'un nouveau service aux clubs membres</p> <p>Mise en place d'un programme d'initiation hors du pôle urbain de Sherbrooke</p> <p>Campagne de promotion du sport</p> <p>Campagne de recrutement de bénévoles dans les écoles (jeune relève)</p> <p>Soutien à l'implantation d'un club hors du pôle urbain de Sherbrooke</p> <p>Mise en place d'un réseau de compétition</p> <p>Achat de matériel sportif - accessibilité et/ou développement de la pratique, hors pôle urbain de Sherbrooke</p>	<p>Réaliser le projet avant le 31 août</p>	<p>Conseil Sport Loisir de l'Estrie 5182 blv. Bourque Rock Forest QC J1N 1H4 Téléphone : (819) 864-0864 Télécopie (819) 864-1864 csle@abacom.com</p>
<p>SPORT Place au sport</p>  <p>Canadian Tire est convaincu que tous les enfants devraient avoir la chance de courir, de patiner, de jouer et de grandir. C'est dans ce but que nous avons créé Place au sport^{MC} de Canadian Tire. Il s'agit d'un programme communautaire et caritatif de la Fondation Canadian Tire qui permet aux enfants dans le besoin de participer à des activités sportives et récréatives telles que le hockey, le soccer et la natation.</p>	<p>L'activité physique apporte aux jeunes bien plus que de belles joues rouges et un poids-santé. Elle forge en eux l'estime de soi, la capacité à se concentrer et la force de caractère. Elle leur permet de mieux s'intégrer dans la société tout en leur inculquant le sens de la collaboration, du partage et du leadership.</p> <p>Malheureusement, au Canada, beaucoup trop de jeunes sont inactifs car en ce qui concerne les activités organisées, la possibilité de jouer va avec la capacité de payer. Au Canada, moins du tiers des enfants issus de familles défavorisées participent à des activités sportives et récréatives.</p>	<p>L'enfant doit s'inscrire à un cours de sport</p>	<p>Remboursement d'achat d'équipements ou frais de formation auprès de l'organisme qui offre le cours</p>			<p>Conseil Sport Loisir de l'Estrie 5182 blv. Bourque Rock Forest QC J1N 1H4 Téléphone : (819) 864-0864 Télécopie (819) 864-1864 csle@abacom.com</p>



NOM DU PROGRAMME	OBJECTIFS	EXIGENCES DU PROGRAMME	TYPE DE FINANCEMENT	IDÉES DE PROJETS	DATES À RETENIR	INFORMATIONS
<p>EDUCATION</p> <p>Programme <i>Écoles en forme et en santé</i> Pour être admissibles à une aide financière, les établissements scolaires doivent accueillir des élèves du 3^e cycle du primaire ou du 1^{er} cycle du secondaire. Ils auront à préparer des projets qu'ils devront soumettre à leur commission scolaire.</p>	<p>Les établissements scolaires pourront mettre en œuvre des projets visant à donner aux jeunes du 3^e cycle du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire de saines habitudes de vie, dont la pratique régulière d'activités physiques et une saine alimentation.</p> <p>En vertu de l'entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation, de tels projets peuvent s'inscrire avantageusement au sein d'une démarche plus large visant à doter les élèves d'une école en santé.</p>	<p>Critères ministériels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ ils visent la mise en œuvre de nouveaux services, sont complémentaires aux actions déjà en place ou visent à les bonifier; ■ ils sont intégrés au plan de réussite qui découle du projet éducatif de l'établissement. Les projets déposés peuvent concerner plus d'un établissement primaire. Ils font appel à une contribution de la communauté, par exemple à la collaboration d'organismes de sport et de loisirs. ■ Afin de s'assurer que ces projets répondent bien aux besoins du milieu, la commission scolaire pourrait ajouter tout critère qu'elle fera connaître à ses établissements. 	<p>L'enveloppe budgétaire maximale disponible pour chaque commission scolaire est prédéterminée <i>a priori</i> selon un montant qui tient compte du nombre d'établissements et du nombre d'élèves du 3^e cycle du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire au 30 septembre 2004, selon les règles budgétaires en vigueur. Le montant sera versé à chaque commission scolaire lorsqu'elle aura établi la liste des projets retenus, jusqu'à concurrence du montant maximal prédéterminé.</p>		<p>La liste des projets retenus par la commission scolaire, dans le formulaire prévu à cette fin, doit parvenir à la direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au plus tard le 1^{er} novembre 2005.</p>	<p>http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/ecole_forme_sante/</p>
<p>INFRASTRUCTURE ET ÉQUIPEMENT</p> <p>Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000</p> <p>Plusieurs échéances du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec-2000 sont prolongées.</p>	<p>Projets à incidences économiques, urbaines ou régionales</p> <p>Ce volet vise à permettre aux municipalités, aux organismes publics et parapublics et aux organismes du secteur privé, incluant les organismes à but non lucratif (OBNL), de réaliser des projets de mise en valeur, de réfection ou de construction d'infrastructures, d'équipements ou de bâtiments ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.</p>	<p><i>Critères d'appréciation des projets</i> Les projets seront appréciés sur la base des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutien de la croissance économique : - impact sur l'économie locale ou régionale (effet de levier); - création et maintien d'emplois à long terme; - meilleur accès à la nouvelle économie grâce aux télécommunications; - accroissement du potentiel touristique; - amélioration des infrastructures collectives : - accès à des services municipaux permettant d'améliorer le milieu de vie des citoyens; - promotion et développement de la culture et du patrimoine; - amélioration d'installations récréatives et culturelles locales; - meilleure disponibilité de logements à prix abordables; - effet structurant sur l'aménagement du territoire ou l'urbanisation. 	<p>L'aide financière ne pourra excéder 66 2/3% du coût maximal reconnu admissible pour ces travaux, incluant les frais incidents.</p>		<p>Date limite pour présenter une demande d'aide financière est reportée au 31 décembre 2005;</p> <p>la date limite pour l'approbation initiale d'un projet ou pour effectuer des modifications importantes à tout projet déjà approuvé est reportée au 31 décembre 2005;</p> <p>la date limite pour réaliser les travaux est reportée au 31 mars 2008;</p> <p>la date limite pour présenter des réclamations de dépenses est reportée au 31 mars 2009.</p>	



NOM DU PROGRAMME	OBJECTIFS	EXIGENCES DU PROGRAMME	TYPE DE FINANCEMENT	IDÉES DE PROJETS	DATES À RETENIR	INFORMATIONS
INFRASTRUCTURE ET ÉQUIPEMENT Fonds sur l'infrastructure municipale-rurale Ce programme s'adresse à toutes les municipalités et à tout organisme légalement constitué.	Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, ou FIMR, a pour objectif de permettre la réalisation de travaux de réhabilitation, de rénovation, d'agrandissement, de remplacement ou de construction d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées de même que de travaux d'infrastructures de soutien au développement local et régional. Le fonds a été créé grâce à l'aide financière des gouvernements du Québec et du Canada. Au Québec, il est géré par le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR).	FIMR 3, Infrastructures de soutien au développement local ou régional Ce volet concerne les travaux de construction, de rénovation ou d'amélioration qui appuient les activités commerciales, industrielles et touristiques, la culture et le patrimoine, la pratique du sport et de l'activité physique ou encore une meilleure qualité de vie des citoyens.			Date de début : 18 juillet 2005 Date de fin : 31 mars 2012 Date limite d'approbation des projets : 31 décembre 2008	Fonds sur l'infrastructure municipale-rurale Ministère des Affaires municipales et des Régions Direction des infrastructures 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau Québec (Québec) G1R 4J3 Les intéressés peuvent remplir leur formulaire en ligne à : http://www.mamr.gouv.qc.ca/index_fr.htm
COMMUNAUTAIRE Le volet <i>Soutien financier à des projets en action communautaire et en action bénévole</i>	vise à soutenir des projets ou activités structurants et ciblés qui ont pour objectifs de contribuer à la mise en œuvre de la politique gouvernementale sur l'action communautaire et des <i>Orientations gouvernementales en matière d'action bénévole</i> ; L'organisme ou le regroupement d'organismes doit aussi avoir une mission en action communautaire autonome, c'est-à-dire : avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté; poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale;	Les projets ponctuels admissibles sont de nature non récurrente et doivent s'adresser prioritairement aux acteurs du milieu communautaire afin de les outiller dans la pratique de leurs actions. être un organisme à but non lucratif; être enraciné dans la communauté; entretenir une vie associative et démocratique; être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations. faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée; être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.	Le soutien financier est octroyé en trois versements : un premier versement, représentant 50 % du montant total accordé est versé à la suite de la signature du protocole d'entente par les parties; un deuxième versement de 40 % du montant total est versé en cours de réalisation du projet suivant la réception de tous les documents requis au protocole d'entente; un troisième versement de 10 % est octroyé au dépôt du rapport final du projet.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérimentation et autoévaluation au sein des organismes communautaires Projets permettant l'autoévaluation de l'effet de l'action d'un ou de plusieurs organismes communautaires dans leur milieu. Projets qui faciliteraient le transfert d'expertise en matière d'autoévaluation. ▪ Formation et perfectionnement en gestion en milieu communautaire Projets de formation ou de perfectionnement cherchant à développer l'expertise des acteurs du milieu communautaire en matière de gestion (gestion de risques, ressources humaines, etc.) ou de reddition de comptes (production de rapports annuels, élaboration de rapports financiers, etc.) ▪ Soutien et recrutement de bénévoles Projets de recherche, d'expérimentation ou de formation visant le soutien ou le recrutement de bénévoles. 	Les demandes de soutien financier doivent parvenir au SACA au plus tard le 21 décembre 2005	Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec 1122, chemin Saint-Louis, 1 ^{er} étage Bureau 100Sillery (Québec) G1S 1E5 Ailleurs au Québec 1 800 577-2844 Télécopieur : (418) 644-5795 Courriel : saca@saca.gouv.qc.ca http://www.mess.gouv.qc.ca/saca/programmes/soutien_action_communautaire/index.asp


PROGRAMMES DE SUBVENTION

NOM DU PROGRAMME	OBJECTIFS	EXIGENCES DU PROGRAMME	TYPE DE FINANCEMENT	IDÉES DE PROJETS	DATES À RETENIR	INFORMATIONS
<p>SÉCURITÉ ET PRÉVENTION Il existe trois programmes de financement dont l'objectif vise particulièrement la prévention de la criminalité par le développement social et qui s'adressent principalement aux enfants, aux jeunes, aux femmes et aux autochtones. L'information sur les nouveaux programmes du <i>Fonds d'action en prévention de la criminalité (FAPC)</i>, du <i>Fonds pour la recherche et le développement des connaissances (FRDC)</i> et du <i>Fonds pour la mobilisation communautaire des secteurs policier et correctionnel</i> sera disponible sous peu.</p>						

NOM DU PROGRAMME	OBJECTIFS	EXIGENCES DU PROGRAMME	TYPE DE FINANCEMENT	IDÉES DE PROJETS	DATES À RETENIR	INFORMATIONS
<p>EMPLOYABILITÉ Placement Carrière –été</p>  <p>Employeurs admissibles : Les employeurs des secteurs à but non lucratif, privé ou public sont admissibles au financement et doivent être dûment enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada. La priorité sera accordée aux petites et moyennes entreprises (moins de 500 employés). Les bandes autochtones ont également droit au financement. Les groupes et les comités spéciaux ne sont pas admissibles à moins de démontrer qu'ils constituent une entité juridique. Les étudiants qui sont des travailleurs autonomes ne peuvent pas recevoir de financement pour leur propre embauche.</p>	<p>offre des contributions salariales accordées à des organismes privés, publics et sans but lucratif permettant de créer des emplois d'été liés aux choix de carrière des étudiants des niveaux secondaire et postsecondaire âgés de 15 à 30 ans inclusivement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> être âgés entre 15 ET 30 ANS (INCLUSIVEMENT) lors de l'inscription et de la sélection; avoir été inscrits comme étudiants à temps plein pendant l'année scolaire précédente et compter poursuivre des études à temps plein pendant l'année scolaire subséquente; être des étudiants inscrits dans un programme secondaire, postsecondaire, professionnel ou technique, mais qui n'assistent pas à des cours à temps plein pendant sa participation au projet PCÉ; être citoyens canadiens, résidents permanents ou désignés comme réfugiés en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés; ne pas occuper un autre emploi d'été à temps plein (30 heures ou plus) pendant le sa participation au projet PCÉ. 	<p>Subventions salariales dans le cadre du PCÉ</p> <p>Secteur privé : Jusqu'à 50% du salaire horaire minimum</p> <p>Secteur public : Jusqu'à 50% du salaire horaire minimum</p> <p>Organisme à but non lucratif : Jusqu'à 100% du salaire horaire minimum</p> <p>Les organismes à but non lucratif peuvent être admissibles à des contributions pour assumer les charges sociales de l'employeur (Assurance-emploi, Régie des Rentes du Québec et paye de vacances seulement) en fonction du salaire minimum lorsque la situation l'exige et que les budgets du CRHC local le permettent. De même, les organismes à but non lucratif peuvent également être admissibles à un maximum de 100 \$ pour assumer les frais généraux lorsque la situation l'exige et que les budgets du CRHC local le permettent.</p>	<p>Critères d'évaluation des demandes : Les emplois décrits dans la demande seront évalués en fonction des critères suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> dans quelle mesure l'emploi peut procurer une expérience reliée au domaine d'étude; dans quelle mesure l'emploi peut préparer l'étudiant en vue de son intégration au marché du travail; la contribution salariale que l'employeur est prêt à consentir pour les emplois proposés; dans quelle mesure les emplois proposés tiennent compte de l'une ou de plusieurs des priorités nationales et locales mentionnées plus haut; la qualité de l'administration et de la gestion du projet; la promotion de la santé et de la sécurité au travail. 	<p>Date limite 1 avril</p>	<p>DRCH 124, rue Wellington Nord, Sherbrooke, Québec, J1H 5X8 (819) 564-5864 http://www.rhdcc.gc.ca/fr/passerelles/topiques/lyze-gxr.shtml</p>

NOM DU PROGRAMME	OBJECTIFS	EXIGENCES DU PROGRAMME	TYPE DE FINANCEMENT	IDÉES DE PROJETS	DATES À RETENIR	INFORMATIONS
<p>EMPLOYABILITÉ Connexion compétences</p>  <p>Qui peut être promoteur</p> <p>Les entreprises, les sociétés d'État, les organismes (y compris les organismes sans but lucratif, les associations professionnelles, les associations d'employeurs et les syndicats), les institutions de santé publique et les établissements d'enseignement, les conseils de bande et les conseils tribaux et les administrations municipales.</p>	<p>Connexion compétences offre une gamme de services qui peuvent être taillés sur mesure pour répondre aux besoins individuels et fournir une aide plus régulière sur de plus longues périodes de temps.</p> <p>Connexion compétences offre une approche axée sur le client qui s'inspire des besoins spécifiques de chaque jeune. Ce programme aide le jeune à développer des habiletés de base et avancées en employabilité; ainsi, les participants bénéficient d'un encadrement coordonné, leur apportant du soutien et des services à long terme, ce qui les aide à trouver eux-mêmes un emploi et à le conserver.</p>	<ul style="list-style-type: none"> être âgés de 15 à 30 ans (inclusivement) au moment de l'inscription ou de la sélection; avoir besoin d'aide pour surmonter des obstacles à l'emploi; être citoyens canadiens, être résidents permanents ou une personne à laquelle on a accordé une protection en tant que réfugiée; ne plus être aux études; être légalement autorisés à travailler conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans la province ou le territoire visé; ne pas toucher de prestations d'assurance-emploi (AE). 		<p>Dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse, le programme Connexion compétences fournit des subventions aux organismes communautaires pour aider les jeunes faisant face à des obstacles à l'emploi - comme les jeunes chefs de famille monoparentale, les jeunes Autochtones, les jeunes handicapés, les jeunes immigrants récents, les jeunes qui vivent dans des localités rurales ou éloignées et les jeunes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires - à acquérir un éventail de compétences et de connaissances ainsi que l'expérience de travail dont ils ont besoin pour participer au marché du travail au Canada.</p>		<p>DRCH 124, rue Wellington Nord, Sherbrooke, Québec, J1H 5X8 (819) 564-5864</p> <p>http://www.rhdcc.gc.ca/fr/passerelles/topiques/zye-gxr.shtml</p>
<p>EMPLOYABILITÉ Objectif carrière</p>  <p>Qui peut être promoteur</p> <p>Les entreprises, les organismes (y compris les organismes sans but lucratif, les associations professionnelles, les associations d'employeurs et les syndicats), les institutions de santé publique et les établissements d'enseignement, les conseils de bande et les conseils tribaux et les administrations municipales.</p>	<p>Dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse, le programme Objectif carrière fournit des fonds aux employeurs pour aider les diplômés postsecondaires à obtenir des possibilités d'emploi reliées à leur carrière au Canada, pour supporter le développement de leurs compétences avancées, pour les aider à trouver des liens entre leur carrière et le marché du travail et pour les aider à devenir des leaders dans leur domaine.</p> <p>Le programme Objectif carrière offre aux jeunes de nombreuses expériences de travail et d'activités d'apprentissage et de perfectionnement des compétences, afin de les aider à choisir une carrière et de les inciter à poursuivre des études supérieures.</p>	<p>Les jeunes qui veulent participer au programme Objectif carrière doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> être âgés de 15 à 30 ans (inclusivement) au moment de l'inscription ou de la sélection; avoir un diplôme d'étude postsecondaire; être citoyens canadiens, être résidents permanents ou une personne à laquelle on a accordé une protection en tant que réfugié; ne plus être aux études; être légalement autorisés à travailler conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans la province ou le territoire visé; ne pas toucher de prestations d'assurance-emploi (AE). 	<p>Le volet régional du programme Objectif carrière est administré par un réseau de bureaux régionaux/locaux situés dans tout le pays. Des employeurs et organismes reçoivent une aide financière pour exécuter des projets à l'échelon régional/local.</p>			<p>DRCH 124, rue Wellington Nord, Sherbrooke, Québec, J1H 5X8 (819) 564-5864</p> <p>http://www.rhdcc.gc.ca/fr/passerelles/topiques/zye-gxr.shtml</p>

NOM DU PROGRAMME	OBJECTIFS	EXIGENCES DU PROGRAMME	TYPE DE FINANCEMENT	IDÉES DE PROJETS	DATES À RETENIR	INFORMATIONS
<p>EMPLOYABILITÉ Jeune volontaire</p>  <p>Vous aimeriez réaliser un projet qui vous tient à cœur? Que ce soit dans le domaine des communications, du tourisme, de l'environnement, des services communautaires, de l'agriculture, etc.</p>	<p>Qu'est-ce que Jeunes Volontaires? Conçu exclusivement pour les jeunes, ce programme vous prépare au marché du travail en vous offrant la possibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'acquérir une expérience valorisante qui facilitera votre intégration en emploi, de développer vos compétences, votre créativité et votre autonomie, d'enrichir vos connaissances et de vérifier vos intérêts professionnels, de travailler en partenariat avec un milieu professionnel. 	<p>Conditions d'admission Jusqu'à sept personnes admissibles par projet. Durée du projet de 9 à 52 semaines. Minimum de 20 heures de travail par semaine consacrées au projet. Parrainage par un organisme sans but lucratif ou par une entreprise privée (incluant les travailleurs autonomes), en lien avec le projet (elle doit s'engager par écrit à aider bénévolement à la réalisation du projet)</p> <p>Vous avez entre 16 et 29 ans. Vous n'occupez pas un emploi à temps plein, ni ne suivez des études à temps plein : le programme Jeunes Volontaires peut vous aider.</p>	<p>Le centre local d'emploi (CLE) en partenariat avec un organisme sans but lucratif ou une entreprise privée (incluant les travailleurs et travailleuses autonomes) dont les activités ont un lien avec le projet.</p> <p>A quelle aide vous attendre? Le personnel du CLE ainsi que les membres du comité-conseil vous apporteront le soutien nécessaire tout au long de la réalisation de votre projet. Quant à l'organisme qui vous parraine, il vous fournira son expertise et ses ressources.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Conception et fabrication de décorations. La réalisation de ce projet a permis à Annie de créer sa petite entreprise. Son carnet de commandes est aujourd'hui bien rempli. Élaboration d'un dossier de présentation d'effets spéciaux. Grâce à cette expérience, trois jeunes passionnés du cinéma ont pu franchir les portes du milieu et travailler pour plusieurs studios. Service de courrier pour enfants dans une école primaire en collaboration avec un organisme communautaire. Depuis que Mélanie a mis sur pied ce projet, elle coordonne une équipe de bénévoles adultes qui répondent aux enfants désireux de se confier ou de trouver des solutions à leurs problèmes. Album de bandes dessinées. Vincent a réalisé ce projet afin de se faire connaître des éditeurs en tant que bédéiste. Jeunes Volontaires lui a permis de perfectionner sa technique et de se faire des relations dans le domaine de l'édition. Jardin communautaire pour les personnes âgées, réalisé par un groupe de sept jeunes. Entretien paysager et tonte de pelouse. Ce projet a donné l'occasion à six jeunes de développer leur esprit d'équipe et d'apprendre les rudiments de l'horticulture. 		<p>http://emploiquebec.net/francais/individus/volontaires/index.htm</p> <p>Voir la liste à la fin du document.</p>
<p>EMPLOYABILITÉ</p>  <p>Katimavik est un programme canadien d'apprentissage par le service volontaire pour les jeunes de 17 à 21 ans. Il s'agit du principal programme national du genre au Canada.</p> <p>La durée totale du programme Katimavik est de 39 semaines, réparties en trois périodes appelées trimestres. Chaque trimestre, de nouveaux volontaires arrivent dans la communauté.</p>	<p>Katimavik a pour mission de favoriser le développement personnel des jeunes, grâce à un programme stimulant de volontariat communautaire, de formation et d'interaction en groupe. L'expérience diversifiée d'engagement dans les communautés canadiennes se conjugue à des programmes d'apprentissage structurés.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Contribuer de façon importante au développement personnel, social et professionnel des participantes et participants. Promouvoir le service à la communauté. Offrir une expérience diversifiée favorisant une meilleure compréhension de la réalité canadienne. 	<p>Afin d'assurer du travail aux onze volontaires du groupe Katimavik, environ cinq partenaires communautaires sont mobilisés dans chaque communauté d'accueil. Le succès d'un projet repose sur un partenariat soutenu entre le partenaire communautaire, Katimavik et les volontaires. L'adhésion du partenaire communautaire à la mission éducative de Katimavik est essentielle pour que l'expérience de partenariat soit pleinement enrichissante pour tous. L'apprentissage des jeunes se fait à travers un projet de travail riche et stimulant, mais aussi par le biais de leur participation à la vie culturelle et sociale de leur communauté d'accueil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> fournir une ressource bénévole pour la réalisation du projet proposé; donner pleine autorité sur le terrain au superviseur de travail désigné par le partenaire communautaire; offrir une séance de familiarisation à l'application du programme d'apprentissage de Katimavik à tous les superviseurs de travail; fournir au superviseur de travail les outils et le soutien nécessaires au suivi des apprentissages des volontaires; organiser le transport des participants entre leur province d'origine et la communauté d'accueil et en assumer les frais; assumer les frais d'alimentation et d'hébergement du groupe dans la communauté; fournir le personnel d'encadrement, pour le temps autre que le temps de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> animation dans les camps de jour aménagement des pistes cyclables, des sentiers pédestres et de ski de fond, des parcs, etc. entretien des patinoires et piscines déneigement, ramassage des feuilles reboisement et horticulture restauration de bâtiments aménagement de jardins communautaires élaboration de guides touristiques et récréatifs <p>N.B. Le transport des participants de leur résidence au site de travail relève de votre responsabilité et est entièrement à votre charge.</p>		<p>Siège social Édifice du Port de Montréal Aile 2, bureau 3010 Cité du Havre, Montréal (Québec) H3C 3R5 Téléphone : 514 868-0898 ou 1 888 525-1503 Télécopieur : 514 868-0901 Courriel : info@katimavik.org</p>

NOM DU PROGRAMME	OBJECTIFS	EXIGENCES DU PROGRAMME	TYPE DE FINANCEMENT	IDÉES DE PROJETS	DATES À RETENIR	INFORMATIONS
<p>EMPLOYABILITÉ</p>  <p>Chantiers Jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un projet de travail collectif d'une durée habituelle de <u>3 semaines</u> où les jeunes travaillent bénévolement <u>30 heures par semaine</u>; • un groupe de 10 à 12 jeunes âgés de 18 à 30 ans ou de 16-17 ans, encadré par deux animateurs professionnels; • une vie de groupe intensive dans un hébergement collectif, la découverte d'une région du Québec ou de l'Ontario et des rencontres avec les gens de la communauté locale; • des participants provenant de différents coins du Québec et du monde, ayant différents profils; • des participants motivés à appuyer le développement d'une communauté et ne possédant pas nécessairement d'expérience de travail reliée au projet. Un groupe de 10 à 12 jeunes âgés de 18 à 30 ans ou de 16-17 ans, encadré par deux animateurs professionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Être un organisme à but non-lucratif, une municipalité, un conseil de bande ou un organisme public situé au Québec ou en Ontario; • avoir un projet de travail bien défini s'inscrivant dans un projet de développement local soutenu par la communauté qui améliore le cadre de vie d'une collectivité; • avoir un projet de travail stimulant pour les jeunes où ils pourront apprendre et obtenir des réalisations concrètes; • avoir un projet qui facilite la rencontre entre les jeunes bénévoles et la population locale. 	<p>CE QUE ÇA IMPLIQUE POUR VOTRE ORGANISME :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer toutes les dépenses relatives aux matériaux, aux outils et à l'équipement de sécurité nécessaires à la réalisation du projet de travail; • fournir un hébergement convenable pouvant recevoir le groupe de jeunes bénévoles (14 personnes); • assurer la participation et l'implication de deux personnes ressources, soit un directeur de projet et un expert technique. 	<p>ENVIRONNEMENT</p> <p>Aménagement de sites récréotouristiques et écologiques, création de jardins communautaires, de pistes cyclables et de sentiers.</p> <p>PATRIMOINE</p> <p>Rénovation et restauration de bâtiments patrimoniaux.</p> <p>RÉNOVATION</p> <p>Construction et rénovation d'infrastructures communautaires et de loisirs.</p> <p>CULTUREL</p> <p>Appui au développement d'équipements et d'installations culturelles et à la réalisation d'événements populaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Chantiers dans le cadre de partenariats spécifiques mettant à contribution les ressources humaines et financières du partenaire ou d'une région; ■ • chantiers familles. Ce projet unique en Amérique du Nord regroupe environ sept parents de 18 à 35 ans et une dizaine d'enfants de 2 à 11 ans pour une durée d'une à deux semaines. Les familles donnent en priorité un coup de main à des projets d'amélioration d'infrastructures bénéficiant aux familles; ■ • chantiers d'initiation à l'engagement communautaire. Parcours éducatif d'environ six mois au cours duquel un groupe d'une douzaine de jeunes de 15 à 17 ans d'une école secondaire ou d'une maison de jeunes se sensibilisent au milieu communautaire et participent à un chantier de jeunes bénévoles d'une ou deux semaines, dans une région du Québec ou à l'étranger. 	<p>Un projet à l'hiver, au printemps ou à l'été 2006 : 4 novembre 2005</p> <p>Un projet à l'automne 2006 : 15 mars 2006</p>	<p>4545, avenue Pierre-De Coubertin C.P. 1000, Succursale M Montréal (Québec) H1V 3R2 Téléphone : 514.252.3015 Sans frais : 1.800.361.2055 cj@cj.qc.ca www.cj.qc.ca</p>

Direction régionale
891, rue Bowen Sud Sherbrooke (Québec) J1G 2G3
Tél. : (819) 569-9761 ou 1 866 283-1114
Télé. : (819) 566-0005

Centres locaux d'emploi

■ CLE d'Asbestos
597, boulevard Simoneau Asbestos (Québec) J1T 4G7
Tél. : (819) 879-7141 ou 1 800 205-7141
Télé. : (819) 879-4180

■ CLE de Coaticook
29, rue Main Est, bureau 201 Coaticook (Québec) J1A 1N1
Tél. : (819) 849-7080 ou 1 877 324-4056
Télé. : (819) 849-3449

■ CLE de East Angus
120, rue Angus Nord East Angus (Québec) J0B 1R0
Tél. : (819) 832-2403 ou 1 800 363-1539
Télé. : (819) 832-4478

■ CLE de Lac-Mégantic
5527, rue Frontenac, bureau 111 Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H6
Tél. : (819) 583-1500 ou 1 800 567-0632
Télé. : (819) 583-2683



■ CLE de Magog
1700, rue Sherbrooke, bureau 235A Magog (Québec) J1X 5B4
Tél. : (819) 843-6588 ou 1 800 363-4531
Télé. : (819) 843-8278


■ CLE de Sherbrooke-Est
1235, rue King Est Sherbrooke (Québec) J1G 1E6
Tél. : (819) 820-3680 ou 1 800 567-8423
Télé. : (819) 820-3231



■ CLE de Sherbrooke-Ouest
2130, rue King Ouest Sherbrooke (Québec) J1J 4P2
Tél. : (819) 820-3411 ou 1 800 268-3411
Télé. : (819) 820-3212


■ CLE de Windsor
3, rue Saint-Georges Windsor (Québec) J1S 1J2
Tél. : (819) 845-2717 ou 1 800 563-9127
Télé. : (819) 845-4999a


Programmes corporatifs de soutien à la communauté

Nom de la corporation	Type de programme
<p>TIM HORTHON</p>  <p>Les organismes doivent être sans but lucratif et offrir des programmes aux enfants et jeunes de familles financièrement défavorisées</p> <p>Fondation Tim Horton pour les enfants 10590 Chemin Cote de Liesse Lachine, QC H8T 1A4 Téléphone: (514) 636-2233 Télécopieur: (514) 636-5313 http://www.timhortons.com</p>	<p>Tous les programmes d'été de la Fondation sont offerts gratuitement aux enfants et jeunes qui sont sélectionnés pour y participer. Pour se qualifier, tous les jeunes et groupes doivent remplir les exigences de sélection de la Fondation.</p> <p>Ligues mineures TIMBITS Le programme des sports mineurs Timbits est un ensemble de commandites pour les enfants de quatre à huit ans qui sont membres d'équipes sportives locales. La philosophie de ce programme ne met pas l'accent sur la victoire, mais sur la pratique d'un nouveau sport, la rencontre de nouveaux amis et tout simplement le plaisir de s'amuser.</p> <p>Le programme «Mérite-toi un vélo» Le programme «Mérite-toi un vélo»Tim Hortons est un projet communautaire dans lequel des jeunes de 10 à 14 ans font équipe avec des partenaires de la communauté pour aider à nettoyer les rues, parcs et écoles de leur localité. Chaque participant doit accomplir 30 heures de service communautaire et se voit remettre en récompense un vélo de montagne Tim Hortons Minelli-Leader et un casque Bell offerts par le propriétaire du restaurant Tim Hortons local. Les jeunes sont sélectionnés dans des groupes d'organismes tels que Grands Frères et Grandes Sœurs par leur police locale qui assure aussi la coordination du programme et supervise les jeunes pendant qu'ils jouent leur rôle pour faire de la communauté où ils vivent un endroit plus propre et plus agréable.</p> <p>Programme de Biscuits Sourire Le programme des biscuits Sourire, qui existe dans des régions sélectionnées du Canada et aux États-Unis, est une commandite axée sur la communauté permettant de recueillir des fonds pour une œuvre de charité locale. Dans le cadre de ce programme, les restaurants Tim Hortons vendent (pour une durée limitée), des biscuits aux brisures de chocolat spéciaux double grandeur portant un visage souriant et toutes les recettes de leurs ventes sont versés à une œuvre de charité spécifique. Ce programme a débuté à Hamilton, en Ontario en 1996 afin d'aider à recueillir des fonds au bénéfice de l'hôpital pour les enfants de cette ville. Depuis ce temps-là, il s'est étendu à tout le Canada pour venir en aide à toutes sortes d'œuvres de charité visant les enfants, des hôpitaux et des programmes communautaires. Le programme des «Biscuits Sourire» est un moyen vraiment unique pour les propriétaires des restaurants Tim Hortons de remercier la communauté où ils sont installés et ils sont ravis de pouvoir aider aux œuvres de charité importantes.</p>
<p>SATURN</p>  <p>SATURN SAAB ISUZU DE SHERBROOKE 4880, boul. Bourque Rock Forest J1N 2A7 Tél. : (819) 823-1400 Télec. : (819) 823-6589 Courriel : saturndesherbrooke@saturncanada.com</p>	<p>Mission petit monde Saturn : <i>Offrir des espaces sécuritaires au sein des communautés où nous vivons pour permettre aux enfants de jouer, d'apprendre, de grandir et de s'épanouir.</i></p> <p>Notre engagement ne se limite pas aux terrains de jeux. Le programme petit monde Saturn nous a amenés à travailler avec des hôpitaux pour enfants, des musées, des zoos, des clubs, des équipes sportives et d'autres organismes voués aux enfants.</p> <p>En 2004, SI de Granby, Saturn Saab de Sherbrooke et SI de Drummonville remettront un don à la Fondation du C.H.U.S. Leur don servira spécifiquement à l'amélioration du Centre de soins mère-enfant.</p> <p>Saturn Saab de Laval collaborera avec la Caisse populaire La Flèche pour bâtir un terrain de jeux à l'École St. Joseph à Saint-Hubert.</p>

Nom de la corporation	Type de programme
<p>RBC GROUPE FINANCIER</p>  <p><u>Sport amateur</u> Nous commanditons le sport amateur à tous les niveaux, autant les manifestations sportives locales dans toute l'Amérique du Nord que les associations nationales qui soutiennent le développement de sportifs amateurs et leur permettent de participer à des compétitions au Canada et à l'étranger. Nous soutenons également l'équipe olympique canadienne.</p> <p><u>Lignes directrices pour les commandites</u> Les commandites font partie intégrante des activités de promotion et de commercialisation de RBC Groupe Financier. Actuellement, elles englobent une vaste série de domaines, dans tout le Canada, d'un océan à l'autre, et s'étendent à diverses régions en Amérique du Nord.</p> <p>Québec Conseiller principal, Communications RBC Banque Royale 1, Place Ville-Marie 10e étage, aile est Montréal (Québec) H3C 3A9 Télécopieur: (514) 874-8261</p>	<p>Voyez votre projet de notre point de vue Plus votre projet sera riche en occasions de marketing, plus il sera intéressant.</p> <p>Nous cherchons des personnes à l'esprit inventif dont les projets renferment une foule de possibilités tant sur le plan marketing que des services bancaires et de l'utilisation des médias. En outre, les projets doivent cadrer avec notre image, nous permettre de tisser des liens avec les collectivités et favoriser la prospection de la clientèle.</p> <p>Artisans du hockey local RBC Celui qu'on admire le plus, c'est pas nécessairement le meilleur compteur ou l'as défenseur. Mais c'est celui ou celle qui est le plus vite sur ses patins quand il faut donner de son temps à nos jeunes. C'est peut-être l'entraîneur, le coordonnateur de l'horaire ou la maman qui se lève à cinq heures du matin le samedi pour reconduire les joueurs à l'aréna.</p> <p>Qui que ce soit, reconnaissez l'importance des bénévoles du hockey amateur de votre région en soumettant la candidature de l'un d'entre eux au programme Artisans du hockey local RBC.</p> <p>Chacun des bénévoles étoiles choisis recevra 10 000 \$ à investir dans le hockey de sa collectivité ainsi qu'un maillot autographié d'Équipe Canada. Et ils auront tous une place d'honneur au Temple de la renommée du hockey. Le travail bénévole, ça compte. http://www.hockeylocalrbc.com/</p> <p>RBC Groupe Financier verse 1,7 million de dollars à des programmes d'activités parascolaires au Canada Ces programmes communautaires aident à bâtir la confiance et l'estime de soi</p> <p>RBC Groupe Financier poursuit son engagement envers l'enfance et l'éducation en versant 1,7 million de dollars à 60 des meilleurs programmes d'activités parascolaires au Canada pour l'année scolaire 2005-2006. Les bénéficiaires représentent un large éventail d'organismes communautaires de toutes les régions du pays et ont été choisis par des jurys formés de citoyens locaux.</p> <p>Pour être sélectionnés, les programmes doivent offrir des activités parascolaires structurées et supervisées à des enfants âgés de 6 à 17 ans, dans un environnement qui favorise la sécurité, la sociabilité et le renforcement de l'estime de soi. Les subventions de RBC servent à offrir des activités variées : cours d'informatique, sports, aide à l'alphabétisation, leçons de musique et d'art, conseils en nutrition et aide aux devoirs.</p>

Nom de la corporation	Type de programme
<p>MOLSON</p>  <p>Le FBM ne possède pas de formulaire officiel. Les demandes devraient inclure une description détaillée du projet pour lequel l'organisme désire obtenir du financement, ainsi qu'un budget, des données démographiques et un processus de mesure des résultats obtenus.</p> <p>Comité régional Québec - Atlantique 1555, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H2L 2R5 Tél : (514) 521-1786</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des programmes de formation post-secondaires : leadership étudiant et initiatives de bénévolat • Des programmes professionnels destinés à la réinsertion de jeunes adultes : appui à la rééducation professionnelle de jeunes adultes et contribution à leurs besoins essentiels de manière à les aider à jouer un rôle utile dans la société • Centres et aréna communautaires : projets d'importance à l'échelle locale et amélioration d'installations existantes (p. ex. : rampes d'accès pour fauteuils roulants) <p>Les organismes désirant obtenir une aide financière du Fonds de bienfaisance Molson doivent en faire la demande par écrit. Pour que leur demande soit évaluée, les organismes doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être enregistré à l'égard de l'impôt sur le revenu et posséder un numéro d'enregistrement valide à titre d'organisme de charité au Canada • Présenter une situation financière saine • Avoir un conseil d'administration dûment établi • Fonctionner en vertu d'un règlement administratif
 <p>Date de tombée des demandes annuelles : 31 octobre Direction des commandites Loto-Québec 500, rue Sherbrooke Ouest 14e étage Montréal (Québec) H3A 3G6</p>	<p>Depuis plus de 35 ans, les activités de Loto-Québec contribuent au financement de centaines d'organismes sans but lucratif (OSBL) à travers le Québec grâce à plusieurs ententes et programmes.</p> <p>Chaque année, Loto-Québec appuie un peu plus d'une centaine d'événements aux quatre coins du Québec grâce à son programme de commandites : les Rendez-vous Loto-Québec et les Sorties signées Casinos. Pour le plaisir d'être ensemble!</p>

Nom de la corporation	Type de programme
 <p>http://www.desjardins.com/fr/a_propos/profil/engagement/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Construire le présent et l'avenir avec les jeunes • Développer l'économie avec les régions... tout en préservant l'environnement • Favoriser l'accès aux soins de santé et améliorer leur qualité • Promouvoir la solidarité • Encourager les arts, la culture et l'industrie touristique <p>Prix Desjardins pour les entrepreneurs Bourses de la fondation Desjardins (étudiants) Fonds d'entraide Desjardins (personnes en difficultés financières)</p> <p>Commandites : Les caisses et leurs regroupements encouragent plusieurs initiatives communautaires locales; elles ont trait au développement économique, à la santé, aux services à la collectivité, à l'éducation, aux arts et à la culture, aux loisirs et au sport.</p>
<p>Cascades inc., Service des communications Dons et commandites - Anick Charest 404, boul. Marie-Victorin Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0 Téléphone : (819) 363-5100 Télécopie : (819) 363-5155 Courriel : anick_charest@cascades.com</p>	<p>Cascades assume pleinement son rôle de citoyen corporatif responsable en embrassant chaque année des causes sociales et humanitaires. Depuis sa fondation, la Société s'est engagée à soutenir le développement humain, économique et culturel des municipalités et des régions où sont implantées ses usines. Au cours des cinq dernières années, Cascades a versé, directement ou sous forme de commandites, plus de 3 millions de dollars à près de 100 organismes à vocation communautaire et sociale, ou oeuvrant dans les sphères de l'éducation, de l'environnement, de la santé, de la culture et du sport.</p> <p>Toute demande de dons ou commandites doit contenir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom, adresse et numéro de téléphone de l'organisme • Nom et coordonnées du demandeur • Nom de l'événement • Dates de l'événement • Portée de l'événement (régionale, nationale ou internationale) • Nombre de personnes rejointes par cet événement • Nombre de participants attendus à l'événement • Publics et clientèles visés par le projet • Au profit de quel organisme (s'il y a lieu) • Montant demandé (argent ou produits) • Types de visibilité possible et avantages pour Cascades de s'associer à l'événement • Le nom de l'organisme à qui le chèque doit être libellé si la demande est acceptée <p>S'il existe une unité de production de Cascades dans votre région, merci de lui adresser, directement et par écrit, votre demande de don ou de commandite. Pour de plus amples renseignements www.cascades.com</p>

Nom de la corporation	Type de programme
Financière Sun Life Dons de l'entreprise Emmanuelle Legros Gestionnaire, communications Financière Sun Life 1155 Metcalfe, Suite 762 Montréal, QC H3B 2V9 www.sunlife.com	La compagnie est en réévaluation de sa politique de dons, qui accordera la priorité aux initiatives axées sur la santé
 BMO Groupe financier Accent sur l'acquisition du savoir http://www2.bmo.com/content/0,1089,divId-7_langId-2_navCode-3561.00.html	Activités sportives La puissance des patineurs, l'harmonie parfaite entre le cavalier et sa monture, la frénésie de la foule : ce ne sont là que quelques-uns des ingrédients d'une compétition sportive à l'échelle nationale. L'ambiance durant les épreuves sportives en dit long sur ce que vivent les athlètes. Pour les futurs héros qui y prennent part, ces compétitions sont l'occasion de nouer de solides liens d'amitié, de viser le sommet et, surtout, de donner le meilleur d'eux-mêmes. Qu'il s'agisse de favoriser la pratique des sports par le grand public ou d'encourager les futurs champions, c'est avec enthousiasme que BMO Groupe financier accorde une aide financière aux activités sportives de tous les niveaux. Son engagement à long terme permet aux athlètes de consacrer le temps et l'énergie nécessaires à l'atteinte des objectifs les plus élevés.

Programmes d'assistance financière pour athlètes québécois

Programme de bourse	Forme de demande / type de bourse	Date limite	Catégorie d'athlète	Admissibilité / autres détails
Programme Équipe Québec www.equipequebec.qc.ca	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire 	30 mai 30 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Excellence 	Pour athlètes québécois.
Club médaille d'or (514) 722-2551 poste 406 www.clubmedailledor.mks.net	<ul style="list-style-type: none"> • Portfolio 	Bourses octroyées de septembre à mai.	<ul style="list-style-type: none"> • Excellence • Élite 	Pour athlètes québécois. Sélection basée sur les performances nationales et/ou internationales; consultation des fédérations provinciales.
Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (Fonds du sport universitaire) (514) 252-3171, (Pierre Dubé) www.faeq.com	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire distribué uniquement par les fédérations provinciales • Portfolio de l'athlète. 	Dépôt vers la mi-octobre à la fédération. Révision au début avril.	<ul style="list-style-type: none"> • Excellence • Élite • Relève 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon recommandation de la fédération provinciale. • Nouvelles inscriptions acceptées en tout temps.
Fondation de la Palestre Nationale fond.palestre.nationale@sympatico.ca (450) 661-0625 (Denis Trudeau)	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire distribué uniquement par les fédérations provinciales • Portfolio de l'athlète. 	Dépôt vers la mi-octobre à la fédération.	<ul style="list-style-type: none"> • Espoir 	Doit être un athlète recommandé par sa fédération provinciale et avoir des besoins financiers réels.
Fondation Nordiques (418) 529-8441 (418) 529-1052 télécopieur info@fondationnordiques.com www.fondationnordiques.com	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire plus : • Preuve de résidence • Preuve du statut d'étudiant • Bulletin scolaire • Curriculum sportif • Curriculum général démontrant ses autres implications, réalisations, marques d'appréciation obtenues; • Lettres de référence • Revue de presse (s'il y a lieu) 		<ul style="list-style-type: none"> • Excellence • Élite • Relève • Espoir 	<ul style="list-style-type: none"> • Être un étudiant; • être engagé dans un programme sportif de haut niveau; • être un résident temporaire ou permanent de la région de Québec ou de Chaudière-Appalaches Autres considérations : <ul style="list-style-type: none"> • Besoins financiers du candidat; • implications et comportement.
Fonds WISE de l'ACAFS www.caaws.ca/	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de demande disponible sur le site 	Sélection une fois l'an Date limite : mi-janvier (vérifier sur le site Internet)	<ul style="list-style-type: none"> • Athlète féminin • Niveaux régional, national et international 	Être une citoyenne canadienne demeurant présentement au Canada. Les candidates doivent être une athlète féminine de compétition et/ou participez à la compétition dans un sport organisé (avec un club, une équipe scolaire, une équipe provinciale ou nationale).

Programme de bourse	Forme de demande / type de bourse	Date limite	Catégorie d'athlète	Admissibilité / autres détails
Fondation Sport-Études (514) 271-4496 (514) 271-0640 télécopieur fse@ecolesport-etudes.qc.ca www.ecolesport-etudes.qc.ca	Différents partenaires et programmes de bourses : <ul style="list-style-type: none"> • Bourse olympique Radio-Canada • Bourses nationales d'excellence RDS • Mention de distinction du Club de la Médaille d'Or • Bourses du Secrétariat au Loisir et au Sport • Bourse RDS pour le maintien aux études • Soutien financier aux études 	Dates diverses (voir site internet)	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Être inscrit(e) dans un établissement du réseau de l'École Sport-Études Critères variés (voir site internet) www.ecolesportetudes.qc.ca/cDroitBourses1.htm#FONDATION
Fonds d'excellence olympique canadien Lucie Leclerc (613) 244-2020 poste 222 http://www.olympic.ca/FR/funding/excellence.shtml	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire envoyé par le COC aux athlètes admissibles seulement. 		Membre équipe nationale	Les athlètes qui s'entraînent en vue des prochains Jeux olympiques et se classent parmi les 5 premiers au monde.
Fonds de bourses d'études du flambeau olympique de Péto Canada Lucie Leclerc (613) 244-2020 poste 222 http://www.olympic.ca/FR/funding/petto_torch.shtml	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire • Deux lettres de recommandation Type de bourses : <ul style="list-style-type: none"> • frais de scolarité à l'intention des athlètes étudiants • aide additionnelle au titre du perfectionnement athlétique peut atteindre 1 000 \$ par année. Les récipiendaires qui fréquentent des établissements d'enseignement où il n'y a pas de frais de scolarité, tels que des écoles secondaires publiques peuvent recevoir jusqu'à 1 500 \$ par année. 	1er mai	Membre d'une équipe nationale canadienne participant aux épreuves des Jeux panaméricains, des Jeux paralympiques ou des Jeux olympiques d'hiver ou d'été	<ul style="list-style-type: none"> • Ne doit pas recevoir une aide au titre des frais de scolarité dans le cadre du PAA. • doit fréquenter une école secondaire, une université, un collège ou un établissement d'enseignement canadien reconnu.

Programme de bourse	Forme de demande / type de bourse	Date limite	Catégorie d'athlète	Admissibilité / autres détails
Fonds Pure Détermination des Producteurs Laitiers du Canada en collaboration avec le COC Lucie Leclerc (613) 244-2020 poste 222 lleclerc@ottawa.olympic.ca http://www.olympic.ca/FR/funding/dfc_fund.shtml	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire 	Mai	Sur invitation du COC (une lettre est envoyée aux athlètes concernés)	<ul style="list-style-type: none"> • Figurent du 6e au 15e rang dans leur discipline ou du 6e au 12^e rang pour les sports d'équipe; • possèdent le potentiel de représenter le Canada lors de compétitions inscrites au programme officiel des prochains Jeux olympiques d'été ou d'hiver; • revenu total brut inférieur à 75 000\$ CA.
Fonds des athlètes amateurs – Équipe Groupe Investors en collaboration avec Athletes CAN 1-888-832-4222 www.athletescan.com/f/bourses/index.htm	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire plus : • Une lettre expliquant participation différentes activités au sein de la collectivité. • Une lettre décrivant buts personnels après votre carrière d'athlète, conception du sport, projets d'avenir, l'utilisation de la bourse et différence qu'elle fera. • Une lettre de recommandation d'un organisme pour lequel tu t'impliques. 	Date limite 30 janvier.	Faire partie de l'équipe canadienne qui participe aux Jeux olympiques, paralympiques, panaméricains ou du Commonwealth ou de l'équipe nationale.	<ul style="list-style-type: none"> • S'engager à s'entraîner au Canada et à représenter notre pays pendant l'année qui vient; • revenu annuel brut de toutes provenances inférieur à 50 000\$.
See You In Canadian Athletes Fund (See You In Torino) Jane Roos (416) 487-4442 / 1-866-YES-2006 (416) 966-3321 télécopieur athletes@seeyouintorino.com http://www.seeyouintorino.com/	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire • Deux lettres de référence • Photo couleur 	12 novembre Printemps 2005	Membre actif d'une équipe nationale et qui s'entraîne dans le but de représenter le Canada lors des compétitions internationales de Turin (hiver 2006).	<ul style="list-style-type: none"> • Le classement de l'athlète sur la scène canadienne et mondiale • Le rapport revenus/dépenses de l'athlète
Crédits d'impôts du gouvernement du Québec www.sls.gouv.qc.ca	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'impôt 	Date de la production du rapport d'impôt.	<ul style="list-style-type: none"> • Excellence • Élite • Relève 	La Direction du sport et de l'activité physique émettra directement aux athlètes les attestations officielles du Secrétariat au loisir et au sport à joindre à la déclaration de revenus en début d'année. Il est donc très important que les fédérations portent à l'attention du Secrétariat au loisir et au sport les changements d'adresse des athlètes.

Programme de bourse	Forme de demande / type de bourse	Date limite	Catégorie d'athlète	Admissibilité / autres détails
Fondation Bruny Surin (514) 739-3371 ext. 2630 (450) 979-7036 télécopieur fbs@sympatico.ca www.fondationbrunysurin.ca/francais/bourses/default.asp	<ul style="list-style-type: none"> • 20 bourses de 750.00\$ • Le plus récent relevé de note de l'année en cours, avec le sceau de l'établissement scolaire • Une preuve d'application à une institution collégiale ou à un programme postsecondaire • Une lettre expliquant tes intérêts et besoins (150 mots) • Trois lettres de recommandations (enseignant, employeur, etc.) 	1er décembre		<ul style="list-style-type: none"> • Être âgée de 14 à 25 ans; • être étudiant(e) à temps plein durant l'année présente et compter poursuivre des études postsecondaires ou universitaires.
Bourse d'études commémorative Stacey Levitt en collaboration avec l'Association canadienne pour l'avancement des femmes du sport et de l'activité physique (CAAFS) (613) 562-5667 (613) 562-5668 télécopieur caaws@caaws.ca www.caaws.ca	<ul style="list-style-type: none"> • Portfolio, • Lettre expliquant comment la bourse sera utilisée pour l'avancement des femmes dans le sport. 	Sélection une fois par année. 5 bourses annuelles Date limite : 31 mai	<ul style="list-style-type: none"> • Niveaux régional, national et international 	Athlètes féminins aux études ayant un intérêt significatif pour le sport et démontrant de la motivation, de la volonté ainsi qu'un enthousiasme marqué dans leur style de vie.
Bourse d'études Carol Anne Letheren pour le leadership et le sport Lucie Leclerc (613) 244-2020 poste 222 http://www.olympic.ca/FR/funding/letheren_award.shtml	Bourse nationale d'études universitaires qui est octroyée pendant trois ans à raison de 1 500\$ par année à une finissante exceptionnelle du secondaire ou du CEGEP.	Une bourse par année	<ul style="list-style-type: none"> • Athlète féminine 	Bourse d'études universitaires de niveau national versée sur une période de trois ans à raison de 1 500 \$ par année, pour honorer la mémoire de Carol Anne Letheren (1942 - 2001).
FAES (Fondation pour les athlètes et l'entraînement sportif) (647) 444-FAST (3278) info@fastcanada.org http://www.fastcanada.org/French/%20index.htm	Jeux du Canada - Aide financière à la prochaine génération d'athlètes de l'équipe nationale canadienne.	75 bourses de 2 000\$ Mars 2005	Doit participer à un sport qui sera au programme des Jeux du Canada 2005 ou des Jeux de 2007.	(Les athlètes ne sont pas obligés de participer aux Jeux, mais doivent être engagés dans un des sports au programme des Jeux du Canada.)

Programme de bourse	Forme de demande / type de bourse	Date limite	Catégorie d'athlète	Admissibilité / autres détails
Fondation Marie-Hélène Prémont (418) 688-9172 (418) 688-7125 Télécopieur info@fondationmhp.com http://www.fondationmhp.com/accueil.html	Tous les athlètes qui remplissent les critères de sélections peuvent à la fois faire une demande de bourse et une demande afin de devenir un espoir de la fondation. Par contre, la même personne ne peut être sélectionnée pour ces 2 options à la fois.	1er octobre 2005	<ul style="list-style-type: none"> • Résider au Québec • Être âgé de 15 à 35 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Soumettre les performances académiques de l'athlète • Démontrer une implication sociale réelle • L'athlète s'engage à ne consommer aucune substance interdite et/ou bannie par les fédérations sportives. • Être non fumeur • Être aux études à temps plein au niveau primaire ou secondaire ou détenir un diplôme d'études collégiales, professionnelles ou universitaire, ou être en voie d'obtenir un des ces derniers diplômes.
Tournoi de golf Annie Perreault du CSLE www.csle.qc.ca (819) 864-0864	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de demande disponible au CSLE au début du mois de juillet • Portfolio, pas obligatoire mais recommandé 	Sélection une fois par année Date limite : 1 ^{er} août	<ul style="list-style-type: none"> • Élite • Relève • Espoir • Résident permanent de l'Estrie 05 	Les athlètes doivent être non brevetés par Sport Canada mais identifiés par leur fédération au sein de leur programme de développement de l'excellence aux niveaux élite, relève ou espoir.
Bourses aux ambassadeurs de la Ville de Sherbrooke M. François Salvail (819) 821-1941 www.ville.sherbrooke.qc.ca	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire disponible sur le site Internet www.ville.sherbrooke.qc.ca • Portfolio, pas obligatoire mais recommandé 	Sélection une fois par année Date limite : 28 avril	<ul style="list-style-type: none"> • Excellence • Élite • Relève • Équipe du Québec ou espoir • Résident permanent de Sherbrooke 	Pour les étudiants, avoir sa résidence permanente à Sherbrooke depuis au moins 3 ans. Formulaire signé par l'entraîneur ou le club d'origine.
Bourses aux athlètes élite de la Ville de Magog Mme Linda Gagnon (819) 843-3011	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire • Portfolio, pas obligatoire mais recommandé 	Sélection une fois par année Date limite : mi-novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Élite • Relève • Espoir • Cas spéciaux 	Les candidats doivent être résidents de Magog et être âgés de moins de 25 ans.
Fonds du sport et du loisir Sherbrookoïis (819) 821-5434	<ul style="list-style-type: none"> • Demande écrite adressée à l'organisme d'appartenance sur le formulaire prévu à cet effet 	Sélection deux fois l'an, soit le 1 ^{er} juin et le 1 ^{er} octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Résident permanent de Sherbrooke • âgés de moins de 18 ans 	Les candidats doivent être membre d'un organisme sportif ou de loisir reconnu par la Ville de Sherbrooke et ne pas recevoir de subvention d'autres sources pour la participation à cette activité.
Place au Sport de Canadian Tire <ul style="list-style-type: none"> • Sherbrooke : lié au Fonds du sport • MRC de l'Estrie : voir auprès du CSLE (819) 864-0864	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de demande 	Sélection deux fois l'an : au printemps et à l'automne	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes de 4 à 18 ans de milieu défavorisé 	Les candidats doivent être inscrits dans une activité sportive ou récréative liée à une association sportive. L'argent reçue (jusqu'à 200\$) devra servir pour les frais d'inscription ou l'achat d'équipement.

Portfolio : inclut généralement le statut de l'athlète, un profil du sport, les performances majeures, le budget annuel, un calendrier des événements, les objectifs sportifs de l'athlète, articles de presse.

Tableau mis à jour : 20 janvier 2006

Programmes d'assistance financière / formation pour entraîneurs

Programme de soutien	Forme de demande	Date limite	Catégorie d'entraîneurs	Admissibilité / autres détails
Programme Les entraîneures — Bourses d'études aux instituts nationaux de formation des entraîneurs www.coach.ca Sheilagh Croxon : scroxon@rogers.com Filles	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer avec Mme Croxon (courriel) 		<ul style="list-style-type: none"> • certification Niveau 3 du PNCE 	<ul style="list-style-type: none"> • Être citoyenne canadienne ou immigrante reçue et entraîner actuellement des athlètes canadiens ou canadiennes; • détenir une certification de Niveau 3 du PNCE; • avoir été admise au sein du programme de diplôme, à plein temps ou à temps partiel, de l'un des sept instituts nationaux de formation des entraîneurs au Canada.
Bourses de perfectionnement professionnel www.coach.ca Filles	<ul style="list-style-type: none"> • demande adressée à l'ACE 		<ul style="list-style-type: none"> • certification Niveau 3 du PNCE • candidate approuvée aux Niveau 4 et 5 	Ces bourses visent à aider les femmes qui désirent faire carrière en entraînement, en leur offrant la possibilité de parfaire leur formation et d'obtenir une certification de niveau supérieur. Une telle bourse permet à une entraîneure de prendre part à des séminaires ou des conférences sur l'entraînement, d'assister à des compétitions importantes ou de consulter un expert ou une experte reconnus dans le domaine du sport.
Fonds de bourses d'études du flambeau olympique de Petro-Canada COC : www.olympic.ca	<ul style="list-style-type: none"> • Adresser sa demande au COC 		<ul style="list-style-type: none"> • aux entraîneurs et aux entraîneures qui sont admis dans le programme d'études aux instituts nationaux de formation à temps plein en résidence 	<ul style="list-style-type: none"> • bourses d'études jusqu'à concurrence de 8 000 \$ • L'attribution annuelle de ces bourses est basée sur les antécédents en entraînement, les demandes d'admission et des besoins particuliers
Colloque des entraîneurs communautaires Groupe Investors Inc. Association canadienne des entraîneurs (ACE) Lucie Lebel : llebel@coach.ca	<ul style="list-style-type: none"> • Adresser sa demande à l'ACE 	La demande doit être soumise trois mois avant la date du colloque, avec : <ul style="list-style-type: none"> • une brève description des objectifs du colloque • la date provisoire, le lieu proposé et un estimé du nombre de participants attendus • les sujets traités au colloque • la liste et le titre des membres du comité • le budget proposé 	<ul style="list-style-type: none"> • demandes d'aide financière des directeurs des sports des écoles locales, des superviseurs des services de loisirs et parcs, des coordonnateurs de ligues dans les villes et des représentants d'organismes provinciaux de sport • colloque soit conçu pour attirer les entraîneurs et entraîneures communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> • aide financière aux communautés ou aux organismes qui souhaitent être l'hôte d'un Colloque des entraîneurs communautaires • ils constituent une occasion idéale de formation, d'établissement de réseaux et d'engagement communautaire

Programme de soutien	Forme de demande	Date limite	Catégorie d'entraîneurs	Admissibilité / autres détails
<p>Programme Mentore en ligne ACE : www.coach.ca</p> <p>Filles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pour utiliser le service ou pour devenir Mentore en ligne, compléter le formulaire approprié en ligne 	<p>En tout temps</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pour utiliser le service : avoir suivi au moins un cours du PNCE Pour devenir Mentore en ligne : détenir une certification de Niveau 3 du PNCE 	<ul style="list-style-type: none"> Le programme mentore en ligne du programme Les entraîneures a été créé à l'intention des entraîneures de tout niveau qui désirent avoir l'occasion de profiter des commentaires d'une entraîneure expérimentée et d'échanger des idées avec cette dernière
<p>Le Programme d'apprentissage en entraînement d'une équipe nationale ACE : www.coach.ca Sheilagh Croxon : scroxon@rogers.com</p> <p>Filles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les candidates, en collaboration avec leur organisme national de sport, doivent remettre une demande d'admission écrite aux fins d'examen et d'acceptation par le comité d'admission. Voir les détails sur le site de l'ACE 	<p>Vérifier auprès de l'ACE</p> <p>Les stagiaires pour 2006-2007 sont déjà sélectionnés</p>	<ul style="list-style-type: none"> détenir une certification de Niveau 3 du PNCE Appui de l'organisme national de sport Membre de l'ACEP Disponible pour participer aux ateliers pour les entraîneures nationales 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir aux entraîneures canadiennes des occasions de travailler au sein de leurs programmes d'équipes nationales pendant les préparatifs pour une compétition internationale de grande envergure la participation à la deuxième année du programme est assujettie à l'évaluation satisfaisante des activités de la première année Les candidates choisies recevront jusqu'à 10 000 \$ par année pour la réalisation du plan d'apprentissage approuvé
<p>Stage d'entraîneur Objectif carrière ACE : www.coach.ca Dimitra Arfanis : darfanis@coach.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> Compléter le formulaire sur le site de l'ACE idéalement, le stagiaire et l'organisme employeur devraient compléter le formulaire conjointement 	<p>Vérifier auprès de l'ACE</p>	<ul style="list-style-type: none"> être citoyen canadien ne pas occuper un emploi à temps plein être âgés de 30 ans ou moins au moment de la sélection posséder un diplôme d'études postsecondaires ne recevoir aucune prestation d'assurance-emploi ne pas avoir déjà été récipiendaires de ce programme 	<ul style="list-style-type: none"> L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) offre des subventions de 12 000\$ aux organisations de sport afin qu'elles puissent engager de jeunes professionnels pour leur confier des postes d'entraîneurs menant à des emplois à plein temps

Tableau mis à jour : 20 janvier 2006

INVENTAIRE SOMMAIRE DES PROGRAMMES EN ACTIVITÉS PHYSIQUES ET EN SPORT

Vas-y fais le pour toi

Promoteur	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
Objectifs	Programme de promotion des saines habitudes de vie, échelonné sur trois ans. Ce programme s'adresse majoritairement aux personnes de 24 à 54 ans et vise particulièrement les jeunes familles.
Soutien	Plus de deux millions et demi en budget par année. Affiches, articles promotionnels, campagne médiatique, site internet.

Québec en forme

Promoteur	OBNL (financement par Fondation Chagnon et trois ministères).
Objectifs :	Amélioration de la santé des enfants de 4 à 12 ans provenant de milieux défavorisés par la mise en place de programmes d'activités physiques et sportives.
Soutien :	Ressources humaines régionales et plus de 800 000 \$ en Estrie dédiés à trois milieux, programme de plus de 6 millions au plan québécois.

Journée nationale de l'activité physique et du sport

Promoteur	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
Objectifs	Mobiliser la population, offrir des opportunités de pratiques sportives et d'activités physiques et de loisir.
Soutien	Campagne médiatique et outils promotionnels.

Journées actives

Promoteur	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
Objectifs	Mettre en valeur les infrastructures, les rendre accessibles et faire connaître la programmation des activités des municipalités.
Soutien	Campagne médiatique et outils promotionnels.

École en santé et en forme

Approche « École en santé »

Promoteur	Ministères...
Objectifs	Soutenir les Commissions scolaires et les écoles pour la pratique d'activités (développement de saines habitudes de vie-réussite éducative).
Soutien	Programme de 5 millions en 2004-2005. Cette année : ???

Plaisirs sur glace ou d'hiver

Promoteur	Kino-Québec
Objectifs	Promotion du patinage familial sur les glaces extérieures.
Soutien	3 500 \$ en placements médias, ressource humaine pour la recherche de commandites et la coordination. Résultats : 50 municipalités impliquées, 17 000 participants.

École active

Promoteur	Kino-Québec
Objectifs	Soutien financier aux écoles primaires et secondaires du Québec qui proposent un projet en activité physique (aménagement, achat de matériel), en saine alimentation ou un ayant à la fois un volet activité physique et alimentation.
Soutien	Budget de 5 000 \$

Campagne « Mon style de marche »

Promoteur	Kino-Québec
Objectifs	Campagne de promotion de la marche du 1 ^{er} au 31 octobre. En Estrie, 8 activités organisées par des OBNL.
Soutien	Ressources humaines en coordination et outils promotionnels (ex. : affiche).

Iso-Actifs

Promoteur	Association du Sport Étudiant
Objectifs	Inculquer aux jeunes de saines habitudes de vie en milieu « école »
Soutien	Reconnaissance des actions : « bannières ISO ».

Mes « Premiers Jeux »

Promoteur	Sports-Québec
Objectifs	Initier les jeunes à la compétition sportive
Soutien	4000 \$ par année pour supporter les associations sportives dans l'organisation d'activités (ex. : camp multisports, programme de mini-volleyball, etc.)